



Après le veto US au Conseil de sécurité sur Gaza L'ALGÉRIE DÉTERMINÉE À POURSUIVRE SES APPELS

Page 3

LE JEUNE

INDÉPENDANT

www.Jeune-Independant.net

N° 7824 – JEUDI 22 FÉVRIER 2024

direction@Jeune-Independant.net

Dénonçant les crimes à Gaza
L'ESPAGNE SANCTIONNE ISRAËL

Page 3

POUR ENDIGUER L'HÉCATOMBE

NOUVEAU CODE DE LA ROUTE EN PRÉPARATION

Le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a présidé, hier, une réunion du gouvernement consacrée à l'examen et à l'étude du rapport préliminaire sur le projet du Code de la route. Ce projet de loi vise à définir les règles régissant la circulation routière et établit les éléments de la stratégie nationale de la sécurité routière et de la lutte contre les accidents de la circulation qui fauchent entre 3000 et 4000 vies chaque année.

Page 2



PROGRAMME AADL 2 ALGER

Des souscripteurs dans la tourmente

Page 2

AMÉLIORATION DES EXPORTATIONS ET MAÎTRISE DES IMPORTATIONS

La balance commerciale dans le vert

Page 4

PLATEFORME DE REPRÉSENTATIVITÉ SYNDICALE

Dysfonctionnements et incohérences

Page 5

Des souscripteurs dans la tourmente

Quelques centaines de souscripteurs au programme de logement de la formule location-vente AADL 2 de 2013 de la wilaya d'Alger sont dans la tourmente et déplorent le flou entourant l'opération d'affectation dans les sites de leurs logements. Et pour cause, un nouveau système d'affectation leur a été « imposé » par l'un des souscripteurs qui leur a dit être désigné coordinateur par la direction générale de l'AADL.

Dans une lettre adressée au Jeune Indépendant, ces souscripteurs, qui font partie du quota 7, disent qu'au moment où ils attendent l'octroi des certificats d'affectation, documents cruciaux indiquant la localisation précise du logement, l'étage, le numéro d'appartement ainsi que le nombre de pièces, l'un des souscripteurs s'est présenté à eux via les réseaux sociaux et les a informés avoir été désigné par l'AADL pour assurer la coordination avec les autres souscripteurs. Il leur a demandé de déposer « des engagements » pour ceux qui souhaitent obtenir un logement dans la localité de Bouraâda (3 000 logements) dans la commune de Réghaïa, selon les explications rapportées par certains contestataires.

Ces derniers rappellent avoir fait le choix de leurs logements au niveau de trois sites d'Alger (Réghaïa, El-Harrach et Sidi Abdallah) alors que « ce soi-disant coordinateur vient de leur demander de formuler des engagements pour figurer dans la liste du site de Réghaïa », tout en affirmant que le processus de collecte des engagements est légal car c'est l'AADL, elle-même, qui l'a assigné à entamer la procédure.

« Ce qui est le plus dangereux », selon les souscripteurs, c'est que le processus de collecte des engagements est effectué de manière « byzantine » dans le bureau d'un parlementaire à Réghaïa, de surcroît membre d'un parti politique. C'est ce qui a suscité des interrogations quant aux raisons derrière l'implication du député en question dans cette affaire.



L'opération d'affectation critiquée.

Les souscripteurs craignent une atteinte à la confidentialité de leurs informations personnelles et leur exploitation à des fins électorales. De ce fait, ils lancent un appel aux autorités compétentes afin d'enquêter sur cette affaire. « Seule une enquête pourra déterminer les raisons de cette affaire et nous demandons à Monsieur le président de la République d'ordonner cette enquête pour situer les responsabilités », réclament-ils.

Les contestataires affirment que l'agence AADL est seule habilitée à approuver les engagements, et ce dans des cas particuliers, comme cela s'est produit, expliquent-ils, récemment avec des excédents de logements dans certains sites, à condition que

l'agence l'annonce sur son site officiel, ce qui n'est pas le cas pour eux.

Ainsi, les souscripteurs demandent à la direction générale de l'AADL de publier un communiqué confirmant ou infirmant si ce soi-disant coordinateur a été légalement agréé pour effectuer cette tâche.

Les souscripteurs protestataires confirment que cette opération, qui se déroule en dehors des murs de la direction générale de l'AADL, a créé le chaos et une atmosphère tendue sur les réseaux sociaux, et les milliers de personnes qui ont choisi, en premier lieu, le site de Réghaïa en seront les premières victimes si ce coordinateur est réellement agréé. Dans ce contexte, les contestataires ont averti que la tentative

d'imposer un nouveau système d'affectation loin du système technique approuvé et de laisser place à l'intervention humaine soulève de nombreux doutes. « Nous refusons de traiter avec des personnes non qualifiées et n'ayant pas la capacité administrative et juridique, car ils ne sont que de simples souscripteurs qui attendent leurs logements comme les autres », indiquent-ils dans leur lettre.

Les protestataires ont appuyé leurs déclarations avec des documents et des enregistrements vidéo, et ont rappelé la réunion entre le directeur général de l'AADL, qui a eu lieu le 5 février avec des représentants des souscripteurs faisant partie du quota 7 et en présence d'un certain nombre d'administrateurs.

Au cours de la réunion, le directeur a souligné que toutes les mesures sont prises conformément aux procédures légales qui régissent la conduite et le travail de son organisme, et il n'a jamais été demandé à qui que ce soit de superviser cette opération de collecte d'engagements auprès des souscripteurs.

Les souscripteurs tiennent à rappeler qu'ils ont déjà adressé une lettre au ministre de l'Habitat et aux responsables de l'AADL pour réclamer une intervention urgente aux fins d'enquêter sur cette question qui pourrait nuire à l'image du secteur, au moment où le président de la République insiste pour accélérer la clôture du programme AADL 2 et lancer officiellement le programme de l'AADL 3, et ce dans les meilleures circonstances.

Lynda Louifi

POUR ENDIGUER L'HÉCATOMBE

Nouveau code de la route en préparation

LE PREMIER MINISTRE, Nadir Larbaoui a présidé, hier, une réunion du gouvernement consacrée à l'examen et à l'étude du rapport préliminaire sur le projet du Code de la route. C'est ce qu'a rapporté un communiqué des services du Premier ministre.

D'après le même texte, ce projet de loi vise à définir les règles régissant la circulation routière et établit les éléments de la stratégie nationale de la sécurité routière et la lutte contre les accidents de la circulation qui fauchent entre 3000 et 4000 vies chaque année depuis plusieurs années.

Il faut souligner que le carnage sur les routes a pris des proportions inquiétantes ces derniers temps, malgré les nombreux efforts menés sans relâche au cours de ces dernières années pour stopper l'hécatombe routière.

Le facteur humain demeure la principale cause de ces accidents (96%), du fait du non-respect du code de la route, du non-respect de la distance de sécurité et de l'excès de vitesse, la fatigue et le manque de concentration, en sus d'autres facteurs liés à l'état du véhicule et à l'état des routes.

Selon les services de sécurité, les transports en commun sont généralement impliqués dans ces accidents de la route et le bilan en pertes humaines est toujours élevé. C'est la raison pour laquelle les campagnes de sensibilisation ont été multipliées à l'intention de cette catégorie.

Pas moins de 234 personnes ont péri dans des accidents de la circulation depuis le 1er janvier 2024, selon des données fournies cette semaine par la Direction générale de la Protection civile (DGPC). Selon la même source, pas moins de 7 204 accidents de la circulation ont été enregistrés depuis le début de l'année. Ils ont fait plus de 8 670 blessés. Selon la Protection civile, en dépit de tous ces efforts, les chiffres enregistrés restent « inquiétants ». C'est pourquoi la DGPC invite les citoyens à faire preuve de responsabilité et de vigilance pour éviter les accidents. Pour endiguer ce phénomène, qui prend de l'ampleur d'année en année, et réduire les accidents de la circulation à l'origine de nombreuses victimes, les éléments de la sécurité, tous corps confondus, appellent à l'impératif d'ancrer et de développer la culture du signalement des manœuvres dangereuses et de la conduite téméraire.

CONSTANTINE

Trois morts et quatre blessés dans deux accidents de la route

LE TERRORISME routier aggrave le bilan des morts dans la wilaya de Constantine. Trois décès ont été enregistrés en moins de 48 heures, et à peine quatre jours après le drame de la RN 79, qui a fait samedi un mort et 57 blessés parmi les supporters d'un club de football.

Ce mercredi, les routes de la capitale de l'Est ont à nouveau endeuillé deux familles après le décès de deux personnes dans un tragique accident survenu aux environs de 8 heures du matin sur la RN 10, dans la commune d'El Khroub, à la frontière entre Constantine et Oum El Bouaghi.

Une violente collision entre un semi-remorque et un véhicule léger, n'a laissé aucune chance à deux personnes parmi les occupants d'un des deux véhicules lesquels ont pris feu à la suite du choc. Une troisième personne de sexe féminin a également été grièvement blessée. Elle a été évacuée vers l'hôpital Mohamed Boudiaf d'El Khroub, selon la cellule de communication de la protection civile de la wilaya de Constantine. Les deux victimes, dont les corps ont été entièrement calcinés, n'ont pas pu être identifiées, précise-t-on de la même source. D'importants moyens humains et matériels ont été mobilisés pour l'opé-

ration de sauvetage. La veille, moins de 24 heures avant le drame d'El-Khroub, un véhicule léger a violemment percuté un piéton avant de dérapier et se renverser, blessant trois personnes parmi ses occupants. Le piéton, un homme de 44 ans, a été tué sur place, apprend-on de la cellule de communication du corps de secours.

Le drame s'est produit à 10 heures 30 sur la RN 5, au lieu-dit Bourouina, dans la commune d'Ibn Ziad (ex-Rouffach), à la frontière avec la wilaya de Mila. Les trois blessés, de sexe masculin, âgés entre 23 et 34 ans, ont été évacués vers la structure sanitaire d'Ibn Ziad.

Amine B.

APRÈS LE VETO US AU CONSEIL DE SÉCURITÉ SUR GAZA

L'Algérie déterminée à poursuivre ses appels

Après le veto américain au Conseil de sécurité de l'ONU à la résolution présentée par l'Algérie, c'est l'indignation à travers le monde. La position américaine a été dénoncée par plusieurs pays et par des institutions internationales, qui y voient un « feu vert » à l'entité sioniste pour perpétrer davantage de massacres en Palestine occupée.

Les efforts de l'Algérie pour imposer un cessez-le-feu immédiat dans la bande de Gaza se sont heurtés à la paralysie du Conseil de sécurité et son incapacité à répondre aux appels et aux aspirations du peuple palestinien, victime d'une barbarie sans précédent. Une situation qui a choqué l'opinion publique mondiale, démontrant une fois de plus les incohérences et les déséquilibres flagrants dans le fonctionnement des instances des Nations unies. Ce veto, un de trop de la part des Etats-Unis, est une preuve de l'impératif de réformer en toute urgence cette organisation mondiale afin qu'elle soit au diapason des espoirs de paix de l'humanité toute entière.

Cependant, l'Algérie est déterminée à poursuivre ses démarches au sein du Conseil de sécurité pour le pousser à assumer entièrement ses responsabilités et à appeler à un cessez-le-feu à Ghaza où les massacres sionistes contre les civils palestiniens désarmés se poursuivent dans l'impunité la plus totale. L'Algérie, par la voix de son représentant permanent auprès des Nations unies, Amar Bendjama, a réaffirmé, après le vote, qu'elle « ne s'arrêtera pas jusqu'à ce que le Conseil de sécurité assume pleinement ses responsabilités et appelle à un cessez-le-feu ». « Ce soir, nous enterrons nos martyrs en Palestine. Demain, l'Algérie reviendra au nom de la nation arabo-musulmane et des hommes libres de par le monde, et avec nous les âmes des milliers d'innocents assassinés par l'occupant israélien dans l'impunité la plus totale, pour frapper aux portes du



L'Algérie reviendra à la charge.

Conseil et exiger l'arrêt du bain de sang en Palestine », a réagi M. Bendjama. « Nous ne nous arrêterons pas tant que ce Conseil n'aura pas assumé son entière responsabilité et appelé à un cessez-le-feu, car notre volonté est de fer et notre détermination est inépuisable », a-t-il insisté. Parallèlement aux efforts diplomatiques de l'Algérie en vue de mettre fin à l'injustice historique que subit le peuple palestinien, la procédure judiciaire, intentée par l'Afrique du Sud contre l'entité sioniste devant la Cour internationale de justice (CIJ) à La Haye, pour violation de la Convention sur le génocide de 1948 se poursuit. L'occupant sioniste est désormais

appelé à se conformer aux mesures conservatoires décidées à la fin de janvier par la Cour internationale de justice, à savoir : arrêter de cibler des civils palestiniens, sanctionner les responsables sionistes incitant à la violence et autoriser l'entrée sans obstacles de l'aide humanitaire à Ghaza, où près de 30 000 martyrs ont été enregistrés jusque-là. Dans ce contexte, la CIJ a entamé, lundi dernier, les audiences publiques auxquelles une cinquantaine de pays prennent part, dont l'Algérie, et ce suite à l'adoption, en décembre 2022 par l'Assemblée générale des Nations unies, de la résolution 247/77 qui demande un avis consultatif de

la Cour sur les violations sionistes des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés.

L'Algérie a souligné dans son plaidoyer devant la CIJ à La Haye l'importance de se soumettre aux lois internationales relatives à l'occupation et de les faire respecter. « L'Algérie est profondément convaincue que l'impunité est la première loi des oppresseurs. Notre fonction est de leur dire qu'il y a une loi et que celle-ci doit être respectée, et que ce n'est pas une loi de vengeance mais de justice. C'est dans cet état d'esprit que l'Algérie réitère les demandes qu'elle a exprimées dans ses écrits antérieurs », a plaidé le professeur en droit international et membre de la Commission du droit international à l'ONU, Ahmed Laraba, dans son exposé devant la CIJ, au nom du groupe des juristes algériens.

L'Algérie a fait son plaidoyer après avoir participé aux différentes étapes précédant ces audiences. Elle a déjà présenté un réquisitoire et formulé des observations sur les exposés écrits par d'autres pays, conformément aux différentes mesures annoncées par la CIJ dans ce sens.

Pour rappel, en réponse à l'appel du président de la République, une plainte collective initiée par la société civile et appuyée par un collectif d'avocats, dont des Algériens, contre l'entité sioniste pour génocide et autres crimes contre le peuple palestinien à Ghaza et en Cisjordanie occupée, a été déposée le 9 novembre dernier devant la CPI à La Haye.

Hachemi B.

DÉNONÇANT LES CRIMES SIONISTES L'Espagne sanctionne Israël

ALORS que les Etats-Unis et la Grande-Bretagne en particulier continuent de soutenir l'entité sioniste en armement, l'Espagne se démarque en prenant la décision de suspendre les exportations et les ventes d'armes à l'entité sioniste coupable de crimes de guerre contre le peuple palestinien à Gaza et en Cisjordanie.

Lors d'un entretien avec Al Jazeera, le ministre espagnol des Affaires étrangères, José Manuel Albares, a fait savoir que Madrid a suspendu toutes les exportations d'armes vers l'entité sioniste depuis le 7 octobre de l'année dernière, lorsque les forces israéliennes ont commencé leur bombardement sauvage suivi de l'invasion de Gaza suite à une opération lancée par le groupe de résistance palestinienne en territoire occupé par Israël.

"Les événements de ce mois et ceux qui ont suivi", a déclaré le ministre espagnol des Affaires étrangères, "nous ont fait prendre conscience de l'importance d'une solution juste et permanente à la question du peuple palestinien". Soulignant le fait qu'Israël a depuis cinq mois bombardé de nombreuses installations de l'ONU, écoles et hôpitaux dans la bande de Gaza assiégée, il a exhorté toutes les parties à se conformer aux ordonnances de la Cour internationale de justice (CIJ). Le chef de la diplomatie espagnole a également annoncé que le gouvernement de son pays a décidé d'imposer des sanctions contre des colons extrémistes israéliens reconnus coupables d'avoir mené des actes criminels contre les civils palestiniens en Cisjordanie. Le nombre de victimes civiles palestiniennes à Gaza ne cesse d'augmenter en raison des bombardements aveugles menés par l'armée sioniste. A ce jour, il a atteint 29 092 morts en majorité des femmes et des enfants, sans compter des milliers d'autres personnes encore piégées sous les décombres et présumées mortes en seulement quatre mois de bombardements et d'invasions terrestres.



Pedro Sanchez

Ce bilan croissant a suscité la condamnation internationale des organisations humanitaires et de la société civile. Des poursuites judiciaires ont été également engagées contre les pays accusés de fournir un soutien militaire à Israël. Certains pays réagissent à cette pression.

Lundi, le chef de la diplomatie européenne, Josep Borrell, a commenté la description par le président américain Joe Biden de la réponse israélienne aux attaques du Hamas du 7 octobre comme étant "excessive". " Eh bien, si vous pensez que trop de gens sont tués, peut-être devriez-vous fournir moins d'armes pour éviter qu'autant de personnes ne soient tuées ", a déclaré M. Borrell.

Pour rappel, le Premier ministre espagnol Pedro Sanchez n'a cessé de montrer son soutien à la cause palestinienne. « La position du gouvernement espagnol est claire : nous n'acceptons pas cette situation », a-t-il lancé au Parlement espagnol, en rappelant les déplacements massifs et les

destructions des maisons et des infrastructures par l'armée d'occupation israélienne.

« Au lieu de cela, il doit y avoir une conférence de paix. En même temps, les nations occidentales, dont l'Espagne, doivent reconnaître l'État de Palestine pour créer une paix juste et durable », a-t-il dit.

Le ministre espagnole des droits de l'homme, Ione Belarra, a accusé en octobre dernier Israël de « mener un génocide planifié » à Gaza affirmant que le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu devrait être traduit devant la Cour pénale internationale (CPI) pour avoir commis des « crimes de guerre ».

Il convient de signaler que la municipalité de Barcelone avait décidé récemment, « la suspension des relations avec Israël, jusqu'à ce qu'il y ait un cessez-le-feu permanent à Gaza et le respect des droits fondamentaux du peuple palestinien ». La décision de l'Espagne est la dernière et la plus importante mesure prise par la communauté internationale pour restreindre les ventes et les exportations d'armes vers Israël, en particulier suite à la décision de la CPI du mois dernier sur les possibilités de génocide commis par Israël contre les Palestiniens à Gaza.

De son côté, le premier ministre espagnole Pedro Sanchez avait demandé à la communauté internationale, en particulier l'Union Européenne de prendre une décision sur la reconnaissance de l'État palestinien faute de quoi l'Espagne la reconnaîtrait de manière unilatérale.

Ce n'est pas la première fois que l'Espagne affiche son soutien à la cause palestinienne. Par le passé, l'Espagne avait exprimé son rejet des mesures annoncées par le Gouvernement israélien pour étendre les colonies de peuplement dans les territoires palestiniens occupés en Cisjordanie.

De notre correspondante Majda Khellaf

Mise en service de
deux nouvelles
applications

DANS le cadre de la poursuite de la politique de digitalisation de ses services, la Cacobath de Tizi Ouzou a, à travers sa plateforme Tasrihatcom, a mis en service deux nouvelles applications, a-t-elle indiqué dans un communiqué. Elle ajoute que ces nouveaux services, lancés le 4 du mois en cours, coïncident avec la 27e année de la création de cet organisme.

« Ce procédé moderne vise à assurer une bonne communication et à faciliter toutes les procédures administratives à ses usagers », selon la Cacobath. Ainsi dorénavant, les affiliés et clients pourront obtenir l'attestation de mise à jour et l'attestation d'affiliation sans avoir à se déplacer. Par ailleurs, le communiqué annonce que 25 679 salariés ont été indemnisés au cours de l'année 2023 pour les congés payés par la Cacobath Région Tizi Ouzou-Béjaïa à laquelle sont affiliés 2964 entreprises employant 26 454 salariés.

Le document fait aussi mention d'un total de 3 205 déclarations annuelles des salaires et des salariés (DAS) reçues et validées, ce qui a entraîné un déboursement de 801 605 397 DA.

Pour ce qui est de l'encaissement, la caisse de la Cacobath a encaissé un montant de 731 510 783 DA. Cet argent provient des contributions des entreprises affiliées. En ce qui les concerne, les salariés au nombre de 5 855 ont bénéficié de l'indemnité de chômage intempérie pour un montant de 36 779 623 DA que finance la Cacobath.

De notre bureau, Saïd Tissegouine

AMÉLIORATION DES EXPORTATIONS D'HYDROCARBURES ET MAÎTRISE DES IMPORTATIONS

La balance commerciale dans le vert

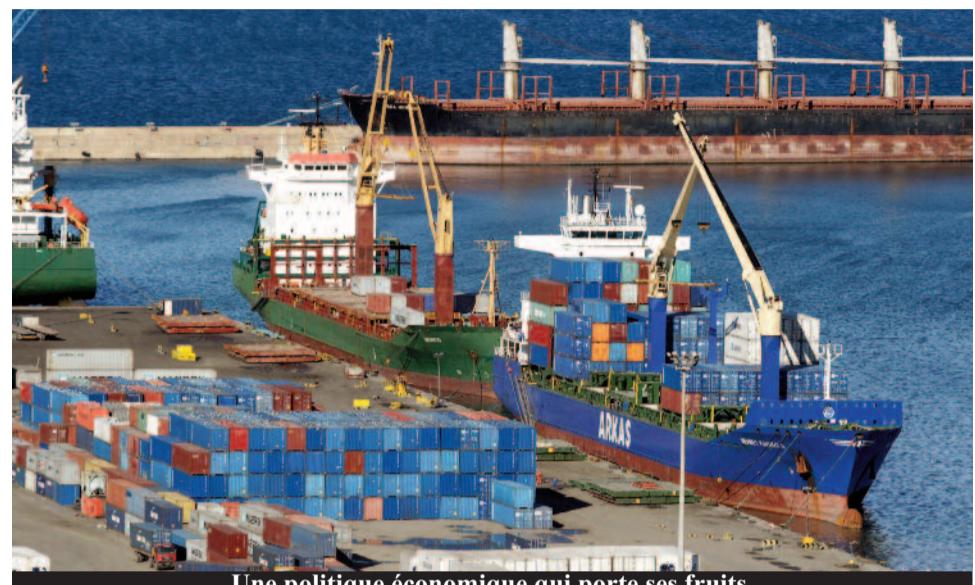
La balance commerciale a enregistré, encore une fois, un excédent de 10,42 milliards de dollars durant la période de janvier-novembre 2023 bien qu'un recul soit enregistré en comparaison avec la même période de 2022.

Ces résultats sont enregistrés grâce à l'amélioration des exportations d'hydrocarbures et celles hors hydrocarbures. C'est l'explication donnée par le professeur d'économie et de commerce, Brahim Guendouzi. « Il y a une nette amélioration des exportations d'hydrocarbures, en termes de prix et de quantité. Les exportations hors hydrocarbures, qui s'élèvent à 5,07 milliards de dollars, ont aussi amélioré le niveau des recettes des exportations globalement », a-t-il expliqué.

Pour ce qui est des importations, la politique adoptée par les pouvoirs publics porte ses fruits sur le terrain. Selon M. Guendouzi, il y a une meilleure maîtrise du volume des produits importés en termes de valeur, de nature et de qualité. « Les pouvoirs publics privilégiennent la protection de la production nationale. Il y a beaucoup de produits qui sont produits localement dans le cadre de substitution aux importations », a-t-il expliqué, affirmant que cette nouvelle donne se répercute sur le volume en baisse des importations.

Le professeur d'économie a cependant signalé une hausse des importations de certaines catégories de produits dans le but de couvrir les besoins du marché national, à l'instar de certaines matières premières.

Pour ce qui est du recul de l'excédent de la balance commerciale durant les onze premiers mois de l'année 2023 en comparaison à la même période de 2022 (18,1 milliards de dollars), il a affirmé que ce recul peut s'expliquer par le niveau des prix des exportations d'hydrocarbures. « Les prix du baril du pétrole de 2022 ne sont pas ceux de 2023 »,



Une politique économique qui porte ses fruits.

a noté M. Guendouzi. Le prix du baril était proche des 100 dollars en 2022, compte tenu du conflit russo-ukrainien qui a tiré les prix du pétrole vers le haut, alors que durant l'année 2023, les cours oscillaient entre 70 et 80 dollars le baril.

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, qui a été auditionné avant-hier par la commission des affaires économiques, du développement, de l'industrie, du commerce et de la planification de l'Assemblée populaire nationale (APN), a fait le bilan du commerce extérieur durant les onze premiers mois de l'année 2023. Le ministre, qui a indiqué que la balance commerciale de

l'Algérie a enregistré un excédent de 10,42 milliards de dollars, a fait savoir que la valeur des importations jusqu'à novembre 2023 avait atteint 44,32 milliards de dollars, tandis que celle des exportations avait enregistré 54,75 milliards de dollars durant la même période.

Ces réalisations reflètent, selon le ministre, la politique d'organisation et de rationalisation des importations. Cette stratégie a permis, a-t-il précisé, de remplacer ces dernières par une production nationale diversifiée, de promouvoir les exportations et surtout d'éliminer le phénomène de surfacturation.

Lilia Aït Akli

7^e SOMMET DU GECF

Une opportunité pour façonner l'avenir de l'industrie gazière

LE 7^eSOMMET du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), qui se tiendra en Algérie du 29 février au 2 mars représente une opportunité idéale pour tracer la voie d'avenir pour l'industrie gazière mondiale, sur fond de circonstances géopolitiques exceptionnelles ayant un impact certain sur cette industrie stratégique.

C'est un avis de plusieurs experts internationaux dans le domaine de l'énergie. Ils sont unanimes à souligner l'importance de ce Sommet. Le directeur exécutif de l'entreprise allemande spécialisée dans le transport international de gaz naturel « Gascade », Ulrich Benterbusch, a affirmé que c'est un « événement mondial important » et une plateforme « de communication idoine entre les pays exportateurs et importateurs de gaz, ainsi qu'une opportunité d'échanger les visions sur le développement des marchés gaziers ». L'expert allemand a estimé que le Sommet d'Alger constituera, en outre, l'occasion « de tracer la voie future de l'industrie gazière, notamment en matière de planification et de gestion du volume de production et d'exportation, et de débattre des défis majeurs du secteur ». Il a souligné que l'approvisionnement énergétique et les marchés du gaz sont actuellement soumis à plusieurs transformations, auxquelles les pays seront tenus de s'adapter et débattre lors du Sommet, ajoutant que l'accueil par l'Algérie de cet événement reflétait son rôle important sur la scène énergétique et dans la sécuri-

sation de l'approvisionnement de l'Europe, actuellement, en gaz, et en hydrogène vert à l'avenir.

De son côté, le directeur général adjoint de l'Institut national russe de l'énergie, Alexandre Frolov, a affirmé l'importance de ce Sommet, estimant que les rencontres et autres réunions qui se dérouleront en marge de cet événement seront l'occasion de « coordonner les efforts entre les pays membres du GECF, du fait que les accords et l'entente entre eux sont devenus plus que jamais importants », dans le contexte des tensions géopolitiques actuelles.

Selon M. Frolov, une multitude de points vont abordés au cours du Sommet d'Alger, notamment celui de donner au Forum un rôle plus important sur la scène énergétique mondiale, y compris sur le marché du gaz, en plus d'étudier un certain nombre de projets communs entre les membres, notamment dans le continent africain, ou encore la hausse de la demande mondiale sur le gaz, affirmant que « le gaz naturel demeurera une des sources majeures d'énergie ».

MARCHÉ GAZIER : LE RÔLE MAJEUR DE L'ALGERIE

Abordant le rôle de l'Algérie sur le marché gazier mondial, M. Frolov a assuré que « l'importance de l'Algérie comme fournisseur de gaz pour l'Europe s'est remarquablement accrue durant les deux dernières années », soulignant que le Sommet du

GECF d'Alger devrait plancher sur certains projets énergétiques communs, surtout en Afrique, notamment celui du gazoduc qui reliera le Nigeria et l'Algérie.

Pour sa part, l'expert énergétique égyptien, Dr. Sameh Noman, a expliqué que le futur Sommet est un événement mondial important.

Le Sommet d'Alger revêt, selon lui, d'une grande importance, car il constituera « une plateforme pour renforcer la coopération internationale et discuter des défis énergétiques actuels ainsi que de l'avenir de l'industrie gazière ». Il a souligné que l'Algérie a un rôle majeur et très important sur le marché du gaz au niveau international, notant que cette importance s'est accrue dernièrement, tout en mettant en avant l'importance des gazoducs reliant l'Algérie à l'Espagne et à l'Italie.

L'expert égyptien a mis l'accent, également, sur l'importance de la vision de l'Algérie sur le futur du secteur énergétique, qui se traduit, selon lui, par les investissements qu'elle a réalisés dans diverses sources d'énergie, comme l'hydrogène vert, ce qui fait d'elle « une plaque tournante et une épine dorsale de l'énergie à l'échelle mondiale ».

Le conseiller en énergie, Khaled Al Awadihi, a assuré, que ce Sommet renforcera la position des pays exportateurs de gaz, soulignant que, compte tenu de la nécessité de contrôler les marchés du gaz, « le Forum pourrait se transformer en une organisation

similaire à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et remplir les mêmes missions dans le domaine du gaz ».

Il a, à son tour, estimé que l'Algérie, avec « son emplacement stratégique important, sa stabilité sécuritaire et ses ressources fossiles propres, qui se distinguent par leur haute qualité, en font un pays fiable, alors que sa loi sur les hydrocarbures, qui comprend plusieurs incitations importantes, en fait un pays qui encourage les investissements étrangers ».

D'autre part, l'expert en énergie et conseiller editorial de la plateforme spécialisée « Taqa », Dr. Anas bin Faisal Al-Hajji, a affirmé que « le gaz n'est plus un pont vers l'avenir, mais plutôt l'avenir en soi, après l'échec de nombreuses politiques en matière de changement climatique ».

« A la lumière du changement énergétique actuel, le gaz est le seul carburant doté de caractéristiques qui en font le carburant préféré, d'autant plus que les énergies éolienne et solaire sont encore intermittentes et que les batteries de stockage sont coûteuses », a-t-il soutenu.

Il a souligné que, dans ces circonstances, l'importance de l'Algérie ne s'illustre pas seulement en sa qualité d'exportateur de gaz vers l'Europe via des gazoducs, mais aussi de « fournisseur stratégique » du Vieux continent, du fait que le gaz qu'elle exporte vers cette partie du monde ne transite pas via les détroits d'eau.

S. N.

PLATE-FORME NUMÉRIQUE DE REPRÉSENTATIVITÉ SYNDICALE

Dysfonctionnements et incohérences relevés par le SNPSP

Le Syndicat national des praticiens de la santé publique (SNPSP) dénonce les dysfonctionnements de la nouvelle plate-forme numérique de représentativité syndicale mise en place par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale.

Le président du SNPSP, Lyès Merabet, a déclaré au Jeune Indépendant que le syndicat « a œuvré, dans le cadre de la mise en œuvre de la loi n° 02-23 du 25 avril 2023 relative à l'exercice du droit syndical et du décret exécutif n° 23-359 du 17 octobre 2023, à respecter scrupuleusement les conditions et dispositions y afférentes ». Cependant, lors de l'opération d'introduction des informations dans l'espace numérique dédié au syndicat, « nous avons été profondément troublés par les dysfonctionnements et incohérences relevés sur ladite plate-forme », a fait savoir le Dr Merabet. Il a expliqué que cette plate-forme, censée faciliter le processus de représentativité syndicale, est loin de répondre aux attentes des syndicats. En outre, le SNPSP a critiqué plusieurs points de non-conformité avec la loi 2023 et pointé du doigt de nombreuses entraves à son utilisation efficace.

Il a affirmé que la plate-forme exige des informations supplémentaires non prévues par la loi, notamment des indicateurs statistiques et des informations relatives aux adhérents des organisations syndicales, soit l'article 30 du décret exécutif, en contradiction avec l'article 29 du même décret. De plus, il a souligné le fait qu'il n'est pas possible pour les syndicats de télécharger les fichiers d'adhérent, ce qui représente un obstacle majeur avec un grand nombre de membres, estimés en moyenne à 12 000 adhérents.

La plate-forme présente aussi « de graves dysfonctionnements », à l'instar de « la présence de noms de personnes n'ayant aucun lien avec notre organisation », s'est indigné le syndicaliste. Ceci « fait craindre une manipulation du système de représentativité syndicale », a-t-il déploré. Ainsi, des cas d'adhésion frauduleuse ont été détectés sur la plate-forme, soulevant des questions sur sa sécurité et sa fiabilité, a-t-il insisté. Le Dr Merabet a tenu à exprimer ses inquiétudes quant aux risques de mani-



Le président du SNPSP, Lyès Merabet.

pulation du système de représentativité syndicale et a réclamé que la lumière soit faite sur ces dysfonctionnements afin d'identifier les responsables et garantir l'intégrité du processus. Le Dr Merabet a également relevé d'autres problématiques, à l'instar de l'impossibilité d'enregistrer et de sauvegarder les informations saisies. Il a également dénoncé la possibilité de personnes tierces de modifier le mot de passe, privant les organisations syndicales du contrôle de leurs données. De même, le syndicaliste a exprimé son incrédulité quant à l'absence de certains grades et catégories pour les praticiens spécialisés en santé publique, même si le statut particulier des praticiens de la santé publique a été déposé au niveau du ministère du Travail depuis la date d'enregistrement du syndicat en 1991. Le président du SNPSP a aussi souligné : « Ces dysfonctionnements et incohérences entraînent gravement notre capacité à nous conformer à la loi et à exercer pleinement notre droit syndical. » Face à cette situation, le SNPSP appelle à l'installation d'un comité mixte, en partenariat avec les syndi-

cats, afin d'apporter une révision des aspects problématiques de ladite plate-forme et d'améliorer son fonctionnement. Par ailleurs, le président du SNPSP a dénoncé l'absence de dialogue avec la tutelle, et cela « malgré les nombreux courriers officiels à travers lesquels nous avons demandé audience au ministre du Travail afin de lui exprimer nos propositions. Ce qui permettrait de surmonter toutes les difficultés et d'aboutir à des solutions », a-t-il ajouté. Le Dr Merabet a ainsi déploré « l'absence de dialogue, de concertation et de coordination entre le ministère et le syndicat dans le cadre du partenariat social », insistant sur le fait qu'« il est urgent que le dialogue constructif soit engagé pour trouver des solutions aux problèmes soulevés ». Le syndicat a estimé que le manque de transparence et les dysfonctionnements de la plate-forme fragilisent l'instauration d'un véritable dialogue social et nuit à la construction d'un système de représentativité syndicale juste et transparent.

Sihem Bounabi

À TICHY

Saisie de plus de 2 500 comprimés de psychotropes

UN RÉSEAU spécialisé dans le trafic de psychotropes composé de cinq individus, âgés entre 26 et 32 ans originaires de Melbou et Tichy, a été démantelé par la brigade de recherche et d'intervention (BRI) de la sûreté de wilaya. Selon la cellule de communication de la sûreté de wilaya, « ce réseau démantelé ces derniers jours est dirigé par un dangereux individu surnommé Le Tigre ».

Et d'ajouter dans son communiqué que l'intervention de la police a permis la saisie de 2 515 comprimés de substances psychotropes de différentes marques et deux véhicules.

La BRI a arrêté d'abord un individu roulant à bord d'un véhicule de marque de type Hyundai (Atos) sur la RN 09 transportant 2515 comprimés de psychotropes de type « Prégabaline » fabriqués à l'étranger, selon la même source. Des investigations ont été menées par les enquêteurs qui ont réussi à interroger trois autres individus, alors qu'un autre est toujours en fuite et un mandat d'arrêt a été lancé à son encontre.

Les mis en cause ont été présentés devant le parquet et mis en examen pour « possession, achat et commercialisation de substances psychotropes et ont été écroués », a souligné la même source.

Par ailleurs, les éléments de la sûreté de daïra de Sidi-Aïch ont, également, mis la main sur deux plaquettes contenant trente comprimés de « Prégabaline » au cours de ces derniers jours.

« Les enquêteurs ont interpellé au cours de leur intervention un individu âgé de 28 ans à la gare routière, à l'entrée Nord de la ville, dans un Bus arrivant d'El-Kseur », indique la cellule de communication de la sûreté de wilaya dans un communiqué de presse transmis à notre rédaction.

Les plaquettes de Prégabaline ont été retrouvées dans la poche de la veste du mis en cause. Une procédure judiciaire a été engagée à son encontre pour « possession de psychotropes en vue de les revendre ».

Il a, ensuite, été présenté devant la justice et cité à une comparution directe et condamné à 04 ans de prison ferme une amende de 200 000 DA.

N. Bensalem

ORGANISATION DE LA OMRA Autorisation pour 531 agences de voyages

L'OFFICE NATIONAL du pèlerinage et de la omra (ONPO) a annoncé hier que 531 agences de voyage ont obtenu les autorisations d'organisation du rite de la omra, au titre de l'année 1445 de l'hégire.

Selon l'ONPO, seules les agences de voyages et de tourisme figurant sur la liste qu'il a établi sont autorisées à organiser sur le sol algérien les voyages de la omra vers les Lieux saints de l'Islam. Les agences en question sont réparties sur l'ensemble des wilayas du pays.

Cette autorisation est une sorte d'agrément que délivre chaque année l'ONPO aux agences voulant organiser les voyages du petit pèlerinage, contre une demande accompagnée d'un dossier devant être remis à l'office.

Il convient de souligner que, pour cette année, les tarifs de la omra ont été revus à la hausse, selon les prix avancés par les différentes agences de voyages et de tourisme retenues pour l'opération. Une augmentation due à une hausse dans les prix des billets de voyage au départ de l'Algérie vers la terre sainte (140 000 DA pour un aller simple). Les prix de la omra pendant le mois de ramadhan commencent à partir de 215 000 DA. Pour une chambre quintuple (5 lits), il faut prévoir 35 millions de centimes au minimum. Et pour une chambre triple (3 lits) le tarif avoisine les 500 000 DA. L'Office national du pèlerinage et de

la omra (ONPO) rend public, chaque année, les règles relatives à l'organisation de ce rite qui doivent être respectées par les agences de tourisme et de voyages.

Ainsi, les agences désirant participer à l'organisation de ce rite doivent s'inscrire sur le portail électronique algérien de la omra et suivre les étapes de création d'un compte spécial pour pouvoir télécharger le cahier des charges et le dossier requis pour la suite des procédures, note la même source. Une fois le dossier fourni et l'agence de tourisme acceptée, un accord de principe est donné et l'agence est notifiée, via le portail électronique, des résultats de l'étude du dossier par la commission spécialisée, et ce dans un délai de 24 h au plus tard.

Les agences obtiennent, sur le même portail, un rendez-vous pour le cahier des charges et les contrats d'habilitation auprès des autorités saoudiennes, en attendant la réception de l'autorisation une fois les procédures de candidature parachevées, précise l'ONPO.

Afin de parachever cette opération, l'Office préconise l'adoption des contrats en vigueur entre les agences des deux pays, et prévoit la validation des nouveaux contrats sur demande de l'agence.

Les services de l'ONPO œuvrent, en coordination avec les services du consulat saoudien, à l'activation d'un compte

pour chaque agence après le dépôt de son dossier de candidature pour l'organisation de ce rite.

L'agence doit également transférer les montants des services réservés dans les Lieux saints par virement bancaire depuis son compte domicilié auprès de l'une des banques commerciales autorisées à faire le transfert sur le compte de l'agent saoudien contractant, conformément aux procédures établies.

Le pèlerin est autorisé à verser le montant des services réservés dans les Lieux saints en devise par transfert bancaire depuis son compte en devise sur le compte de l'agence. Il est également autorisé à verser le montant mentionné directement dans le compte de l'agence s'il ne dispose pas de compte en devise.

Entre autres conditions exigées pour l'organisation de la omra, les agences sont tenues de déclarer les programmes des vols via le portail électronique 24 heures avant la date du vol, et doivent également livrer à tous leurs pèlerins la carte du pèlerin tirée de ce portail.

Les règles fixées par l'office prévoient également les procédures relatives au volet sanitaire à appliquer en Algérie et dans les Lieux saints, outre le volet relatif à la délivrance des passeports.

Lynda Louifi

Les médias occidentaux utilisent la mort d'un opposant russe pour masquer l'échec de l'armée ukrainienne

PAR LUCAS LEIROZ DE ALMEIDA

Les médias occidentaux utilisent une fois de plus les méthodes de l'info-guerre pour détourner l'opinion publique de la réalité des lignes de front ukrainiennes. La mort récente de l'opposant russe Alexey Navalny a servi de prétexte aux médias occidentaux pour dissimuler un nouvel échec ukrainien – à Avdeyevka, une ville clé du Donbass où les Russes ont remporté une importante victoire.

M. Navalny est décédé le 16 février alors qu'il purgeait sa peine dans une prison de l'Arctique. L'enquête est toujours en cours, mais tout porte à croire qu'il s'agit d'une mort naturelle, résultant d'un syndrome cardiaque soudain. Toutefois, comme prévu, des journaux occidentaux ont publié des articles remettant en cause le décès et suggérant une implication criminelle de la part du gouvernement russe. Les documents faussés et biaisés publiés par la presse occidentale ont amené l'opinion publique à croire que le gouvernement russe avait assassiné Navalny. Pour renforcer cette thèse, un mythe a été créé autour de l'image du dissident russe, le décrivant comme un grand leader de l'opposition, capable de mener un mouvement national pour défier le gouvernement de Vladimir Poutine. Or, rien de tout cela n'est vrai.

Prônant un ultranationalisme xénophobe et nazi, Navalny n'a jamais été un dirigeant populaire en Russie. Son projet de polarisation ethnique de la société russe, avec une forte hostilité à l'égard des musulmans et des citoyens russes du Caucase, a été fomenté par les services de renseignement occidentaux, car l'OTAN s'attendait à ce qu'il provoque des frictions internes parmi les Russes. Le divisionnisme ethnique et le séparatisme ont toujours été des paris occidentaux pour attaquer la Russie – et le mouvement raciste de Navalny a été utilisé par les agences occidentales pour atteindre ces objectifs. Cependant, pour des raisons évidentes, de telles idées fascistes n'ont jamais été populaires en Russie, ce qui explique pourquoi Navalny n'a pas réussi à établir une opposition politique solide à Vladimir



Poutine. En tant que leader politique, il n'avait pratiquement aucune importance, c'est pourquoi Moscou n'avait aucun intérêt à l'éliminer.

Ce n'est pas un hasard si les accusations occidentales sont dépourvues de toute preuve et ne sont que des histoires sans fondement.

Cependant, il y a une raison très spécifique pour laquelle l'Occident se penche sur le « cas Navalny ». La mort du dissident est survenue alors que les troupes ukrainiennes se retrouvent d'Avdeyevka. La ville faisait l'objet d'un conflit militaire intense depuis des mois, avec des

efforts de guerre massifs de la part des deux parties pour parvenir à un contrôle total de la région. Les Ukrainiens subissaient de lourdes pertes dans la région, raison pour laquelle certains analystes ont qualifié Avdeyevka d'une sorte de « Bakhmut 2.0 ». Située à la périphérie de Donetsk, Avdeyevka est une ville d'une grande valeur stratégique, car les forces ukrainiennes y avaient établi une fortresse militaire qui rendait possibles les attaques contre d'autres villes importantes. Ainsi, sans la présence ukrainienne à Avdeyevka, la sécurité de Donetsk sera considérablement améliorée. En ce sens, la libération d'Avdeyevka est une réussite importante pour la Russie, étant donné l'objectif de Moscou de pacifier complètement ses nouveaux territoires.

Du côté de l'Ukraine, cette retraite sonne comme une humiliation. Kiev est militairement affaibli et éprouve de nombreuses difficultés à sécuriser ses positions, n'étant pas en mesure de contenir l'avancée des troupes russes.

Les retraites dans des villes clés comme Avdeyevka sont encore plus catastrophiques pour les Ukrainiens, car il s'agit de défaites significatives qui, outre l'impact militaire, affectent directement le moral des troupes. En fait, la défaite à Avdeyevka a également été un coup dur pour le commandement militaire d'Aleksandr Syrsky.

On s'attendait à ce que le nouveau chef des forces ukrainiennes suive une stratégie de « carnage » [« meat grinder »] dans la ville, répétant les graves erreurs qu'il avait commises à Bakhmut.

Cependant, la réalité actuelle de l'Ukraine l'a empêché de répéter les mêmes méthodes. Kiev ne dispose plus d'une

capacité de mobilisation suffisante pour remplacer les pertes massives, c'est pourquoi un « Bakhmut 2.0 » aurait des conséquences irréversibles. Syrsky a dû reconnaître ses limites et ordonner la retraite d'Avdeyevka dès les premiers jours de son commandement, ce qui a sans doute été une humiliation. Tous ces facteurs sont extrêmement néfastes pour l'Occident. Une fois de plus, la Russie a fait comprendre à l'opinion publique mondiale qu'elle était en train de vaincre l'OTAN dans la guerre par procuration menée à travers l'Ukraine. Les conséquences d'une nouvelle victoire russe sur le champ de bataille pourraient être désastreuses pour les plans de l'OTAN, car les citoyens occidentaux pourraient simplement comprendre qu'il s'agit déjà d'une guerre perdue et commencer à exiger la fin de l'envoi d'armes à Kiev. Pour éviter cela, les médias occidentaux ont donc misé sur « l'affaire Navalny » pour distraire le public et masquer l'échec ukrainien.

La couverture de la mort de Navalny, combinée à des théories de conspiration sur une prétendue « implication du Kremlin », a aidé les pays de l'OTAN à essayer de cacher le fait qu'ils ont subi une lourde défaite sur le champ de bataille. En outre, elles ont servi à tenter de diffamer le gouvernement russe au cours d'une année électorale, en multipliant les accusations de « tyrannie ». Cependant, les effets de ce type de manœuvre d'infoguerre tendent à être de moins en moins pertinents, car, après des décennies de mensonges et de censure, la confiance de l'opinion publique occidentale dans les médias dominants se détériore manifestement.

Lucas Leiroz de Almeida



AGRESSIONS SIONISTES

Gaza, au bord d'une catastrophe sanitaire

La bande de Gaza, en proie à des agressions sionistes depuis près de cinq mois, est au bord d'une "catastrophe de santé publique", ont alerté mardi, des agences humanitaires, réitérant leurs appels en faveur d'un cessez-le-feu "immédiat et durable".

Selon le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) ainsi que les groupes sectoriels de la santé, de l'eau et de l'assainissement, la majorité de la population palestinienne à Gaza, n'a pas accès à l'eau potable, les services d'assainissement sont totalement inefficaces et les avertissements répétés n'ont pas permis d'éviter une catastrophe en matière de santé publique.

En outre, le dernier Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC), publié en décembre 2023, note que plus de 90% de la population gazaouie est confrontée à un niveau élevé d'insécurité alimentaire aiguë, suite aux frappes des machines de guerre sionistes qui ont également entraîné plus de 1,7 million de déplacés. Les épidémies actuelles de maladies diarrhéiques et d'hépatite A, entre autres, sont perçues comme des indicateurs de l'état de santé "dramatique", affecté par "les conditions désastreuses de l'eau et de l'assainissement qui touchent tout le monde dans la bande de Gaza".

Plus de 312.000 cas d'infections respiratoires aiguës et plus 222.000 cas de diarrhée aqueuse aiguë, ont été enregistrés, dont 118.000 cas chez des enfants de moins de cinq ans, selon un décompte effectué entre le 16 octobre 2023 et le 13 février 2024 par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Sur la même période, près de 75.000 cas de gale et de poux, près de 50.000 cas d'éruptions cutanées ont été signalés, dépassant de loin l'incidence des années précédentes. Les agences humanitaires ont précisé que les cas signalés jusqu'à présent "ne donnent qu'un aperçu limité de l'ampleur de la catastrophe sanitaire".

Selon un autre rapport de l'UNICEF, de l'OMS et du Programme alimentaire mondial (PAM), au moins 90% des enfants de moins de cinq ans dans l'enclave palestinienne, sont touchés par une ou plusieurs maladies infectieuses. Au cours des deux semaines précédant cette évaluation, 70% d'entre eux ont souffert de diarrhée, soit 23 fois plus par rapport à la situation de référence de 2022.



Le responsable adjoint de l'action humanitaire au sein de l'UNICEF, Ted Chaiban, a déclaré que la bande de Gaza "est sur le point d'assister à une explosion du nombre de décès évitables d'enfants", ce qui pourrait aggraver le niveau déjà insoutenable de décès d'enfants dans l'enclave. Une telle situation a elle aussi, de graves répercussions sur la vie des 1,7 million de personnes déplacées à l'intérieur de la bande de Gaza. Or malgré les alertes répétées des agences humanitaires concernant les effets catastro-

phiques de l'eau contaminée et des mauvaises conditions d'hygiène, des obstacles tels que les restrictions de mouvement, le manque de sécurité, ont persisté, ce qui a entraîné des difficultés majeures dans la réponse humanitaire. Lundi, des agences de l'ONU ont également averti qu'un manque de nourriture alarmant, une malnutrition galopante et une propagation rapide des maladies pourraient entraîner une "explosion" du nombre de décès d'enfants dans la bande de Gaza.

MER ROUGE

Le Pentagone confirme qu'un de ses drones a été abattu par les Houthis

UN DRONE américain s'est écrasé le 19 février au large du Yémen après avoir été touché par un missile tiré par les Houthis, a confirmé la Défense américaine. De son côté, l'US Navy, depuis octobre, a tiré une centaine de missiles sur les drones houthis, à 4 millions de dollars l'unité, selon CBS. Il s'agit du deuxième cas connu d'un drone américain MQ-9 Reaper, pouvant être utilisé pour la surveillance comme pour l'attaque, perdu au large du Yémen depuis novembre 2023.

Le 19 février, «un MQ-9 américain a été abattu ou s'est écrasé au large d'une partie du Yémen contrôlée par les Houthis, en mer Rouge», a expliqué la porte-parole adjointe du Pentagone Sabrina Singh. «Selon les premières indications, il a été abattu par un missile sol-air des Houthis», a-t-elle ajouté. L'attaque avait déjà été revendiquée par les rebelles yéménites. L'armée américaine a par ailleurs annoncé que ses forces et leurs alliés avaient abattu en moins de cinq heures dix drones tirés par les Houthis au large du Yémen. Ces derniers disent viser le trafic maritime international en solidarité avec les Palestiniens de Gaza. Ces attaques de drone ont été déjouées par «des bâtiments et des appareils américains et de la coalition» dans le golfe d'Aden et en mer Rouge entre le 19 février

20h et le 20 février 0h30, a indiqué le commandement américain au Moyen-Orient (Centcom) dans un communiqué, sans préciser s'il s'agissait d'heure locale. Le communiqué ne précise pas non plus si ce chiffre inclus les deux drones houthis que la marine française a annoncé avoir détruit en mer Rouge dans la nuit du 19 au 20 février. L'US Navy a tiré 100 missiles sur les drones houthis depuis octobre, à 4 millions de dollars l'unité Selon le Centcom, deux navires détenus par des intérêts américains ont par ailleurs subi des «dégâts légers», l'un visé par deux missiles balistiques lancés par les Houthis et l'autre touché par un drone de ces mêmes rebelles yéménites soutenus par l'Iran.

Il s'agit des deux navires, le «Sea Champion» et le «Navis Fortuna», que les Houthis avaient affirmé la veille avoir visé dans le golfe d'Aden. Le «Sea Champion» a poursuivi sa route vers Aden – zone non contrôlée par les Houthis – où il doit livrer des céréales «pour le peuple yéménite», a ajouté le Centcom. Ce dernier a aussi affirmé avoir détruit le 19 février, dans les territoires contrôlés par les Houthis au Yémen, un lanceur de missiles sol-air et un drone prêt à être tiré. Dans les premières heures du 20 février, un bâtiment américain a également abattu un mis-

sile de croisière antinavire (ASCM) qui était lancé «dans sa direction», d'après le Centcom. Les Houthis mènent depuis novembre au large du Yémen des attaques de navires qu'ils estiment liés à Israël. Ils affirment agir en solidarité avec les Palestiniens dans la bande de Gaza, où Israël mène une guerre sanglante contre le Hamas en représailles à l'attaque sans précédent de ce mouvement islamiste palestinien sur le sol israélien le 7 octobre. Selon une enquête de CBS News le 18 février, l'US Navy, depuis le mois d'octobre, a tiré environ 100 missiles sol-air sur les drones houthis, à 4 millions de dollars l'unité. Une information qui interroge sur l'efficacité du dispositif américain.

Face aux attaques houthies, les États-Unis ont mis en place en décembre une force de protection maritime en mer Rouge, baptisée «Prosperity Guardian», et lancé, avec l'aide du Royaume-Uni, des frappes au Yémen contre les Houthis. Ces derniers ont depuis élargi leurs attaques à des navires liés aux États-Unis ou au Royaume-Uni. L'Union européenne a annoncé le 19 février le lancement de sa propre mission de protection maritime, prévue pour un an et éventuellement renouvelable.

R. I.

IRAN

Téhéran accuse Israël d'avoir saboté des gazoducs sur son territoire

L'IRAN a accusé, hier, Israël d'être responsable d'explosions ayant endommagé le réseau de distribution de gaz dans plusieurs régions du pays le 14 février. «L'explosion des gazoducs était l'œuvre de l'usurpateur israélien et ce complot a été déjoué», a annoncé ce 21 février le ministre iranien du Pétrole, Javad Owji, en s'adressant aux médias après le Conseil des ministres. Deux explosions avaient visé des gazoducs le 14 février dans le sud-ouest et le sud

de l'Iran sans faire de victimes, mais en entraînant des perturbations dans la fourniture de gaz dans au moins trois provinces. Les autorités avaient dénoncé un acte «de sabotage et de terrorisme» mais sans désigner de suspect, les explosions n'ayant pas été revendiquées. Une enquête du New York Times confirme une opération israélienne. Le New York Times a affirmé le 16 février, en se basant sur des sources occidentales et militaire iranienne, que cette

opération avait été menée par des agents israéliens. L'Iran accuse régulièrement Israël, l'ennemi déclaré de la République islamique, de mener des opérations de sabotage contre les infrastructures du pays, essentiellement militaires et nucléaires. Cette opération intervient alors que Téhéran se présente comme l'un des principaux soutiens du Hamas depuis le début de la guerre dans la bande de Gaza.

R. I.

L'OPÉRATION pilote pour le recensement général de l'agriculture se poursuit à travers 2.641 exploitations agricoles dans la commune d'In-Zghmir, dans la wilaya d'Adrar, annoncé, avant-hier, la direction locale des services agricoles (DSA). A ce titre, Mohamed Salah Touhami, chef de service des statistiques agricoles et des comptes économiques à la DSA, a expliqué que, les exploitations agricoles ciblées par l'opération pilote pour le recensement général de l'agriculture dont le coup d'envoi a été donné à l'occasion de la Journée nationale du Chahid, se répartissent entre les exploitations relevant du secteur traditionnel et celles situées au niveau des grandes surfaces.

Il a également, indiqué que d'importants moyens logistiques et humains dont une trentaine d'agents recenseurs encadrés par six contrôleurs et deux observateurs ayant bénéficié d'une session de formation sur le recensement agricole, ont été mobilisés pour assurer le bon déroulement de l'opération qui se poursuivra jusqu'au 3 mars prochain, dans le but d'obtenir des statistiques actualisées et précises devant être exploitées dans la numérisation du secteur.

Ce recensement, a-t-il poursuivi, permettra de collecter des données sur chaque exploitation agricole, notamment en termes de capacité de production, état juridique, main d'œuvre, matériels agricoles et compétences techniques des agriculteurs, et ce, afin de diagnostiquer la situation de l'activité agricole au niveau de ces exploitations et prendre les mesures nécessaires pour l'amélioration et l'accroissement de la production qualitative et quantitative de la production agricole, tout en contribuant au développement social et économique du pays.

La DSA a procédé dans ce sillage à la répartition des exploitations agricoles concernées en régions pour assurer une bonne couverture qui permet de parvenir à des résultats précis dans le délai prescrit à travers le renforcement de la coordination entre les agents recenseurs, les propriétaires d'exploitations agricoles et les représentants de la société civile qui ont été sensibilisés à l'importance de la coordination entre tous les acteurs pour contribuer à la réussite de l'opération.

L'opération pilote pour le recensement général de l'agriculture a été lancé par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural dans six communes à l'échelle nationale, à savoir In-Zghmir (Adrar), Aïn Naga (Biskra), Aïn El-Ibel (Djelfa), Oued Taria (Mascara), Dréan (El-Tarf) et Ahmar El Aïn (Tipaza), a rappelé la même source.

R.R

SESSION DE FORMATION DE DIABÉTOLOGIE À GHARDAÏA

Mise en place d'une stratégie de prévention

La sonnette d'alarme sur la gravité de la situation du diabète a été tirée, avant-hier, à Ghardaïa, par les participants à une rencontre de formation sur cette maladie, soulignant qu'il est impératif de mettre en place une stratégie de prévention et de sensibilisation sur cette pathologie à grande échelle en raison de sa prévalence en Algérie.



En effet, lors de cette session, les intervenants, dont des praticiens médicaux spécialistes, plaident pour la mise en place une stratégie intégrée de prévention, de sensibilisation, de dépistage précoce, ainsi que l'amélioration de la nutrition et la diététique avec la participation des différents partenaires dont l'industrie alimentaire et les associations de protection du consommateur pour éviter les complications irréparables.

Initiée par la Fondation nationale pour la promotion de la santé et le développement de la recherche (FOREM) avec l'appui de l'Agence de coopération turque (TIKA), cette session de formation de diabétologie a permis d'aborder les nouvelles méthodes thérapeutiques, l'aspect diététique et psychologique, ainsi que les complications engendrées par le diabète. Selon le président de la FOREM, Pr Mostéfa Khiati, cette session de formation qui a regroupé une trentaine

de médecins généralistes et paramédicaux de cinq wilayas du sud (Laghouat, Ghardaïa, El Méniaâ, El Bayadh et Ouargla) a permis de sensibiliser les participants sur le diagnostic précoce de cette pathologie, l'amélioration de la qualité des soins du diabète et la dimension diététique et nutritionnelle des patients.

Le Pr Khiati a plaidé, dans une déclaration à la presse, pour une prise en charge thérapeutique « efficiente et rapide » des patients pour éviter des complications dévastatrices avant d'exhorter les industriels spécialisés dans l'alimentaire à contribuer à l'amélioration du mode de vie et la lutte contre le fléau du diabète. « Cette pathologie entraîne en Algérie, par manque de sensibilisation précoce et une bonne hygiène de vie, l'amputation de 400 membres inférieurs (pieds) annuellement », a-t-il fait savoir.

Le président de la FOREM a mis en garde sur l'utilisation et l'usage excessifs de

plantes médicinales et autres produits diffusés sur les réseaux sociaux ainsi que l'utilisation abusive et hors prescription médicale de médicaments analgésiques pouvant favoriser le développement de cette maladie (le Diabète).

En outre, selon le témoignage des médecins participants, cette session de formation a permis de renforcer leurs connaissances et de s'imprégner des nouvelles méthodes thérapeutiques et les insulines utilisées dans le monde. Ils ont souhaité l'organisation fréquente de ces rencontres de formation avant d'assurer de transmettre leurs connaissances aux différents praticiens de leurs régions.

Au terme de cette session de formation, une cérémonie de remise de certificats de participation a été organisée à l'Hôtel M'Zab, en présence de l'Ambassadeur de la Turquie en Algérie, du Président de la FOREM et des autorités locales, a signalé la même source.

R.R

TLEMCEN

La CACOBATPH indemnise 12.000 travailleurs

L'AGENCE régionale de la Caisse nationale des congés payés et du chômage-intempéries du secteur du Bâtiment, des Travaux publics et de l'Hydraulique (CACOBATPH), dont le siège est implanté à Tlemcen, a procédé au versement d'indemnisations à quelque 12.000 travailleurs, dont les activités ont été affectées par les effets de la sécheresse. C'est ce qu'a fait savoir, Benamara Abdallah, directeur de cet organisme.

A ce propos, le même responsable a indiqué que ces travailleurs appartiennent aux secteurs cités des wilayas de Tlemcen, Aïn Temouchent, Sidi Bel Abbes et Nââma. Sou-

lignant également que le montant global versé aux travailleurs concernés est évalué à 100 millions de dinars, notant que la démarche a été effectuée après le traitement et l'examen de tous les dossiers des travailleurs, dont les activités ont été interrompues, durant la saison estivale, en raison de la canicule. Par ailleurs, la même agence a organisé des campagnes d'information en direction des employeurs de la région opérant dans les secteurs du Bâtiment, des Travaux publics et de l'Hydraulique, en vue de les sensibiliser à l'importance de la déclaration de l'interruption de leurs activités pour cause de canicule. Il est à

signaler que l'Agence de Tlemcen de la Cacobatph couvre les wilayas de Tlemcen, Sidi Bel Abbes, Aïn Temouchent et Nââma, assurant, outre le versement des indemnités de chômage induit par les intempéries, diverses prestations à travers sa plateforme numérique, notamment la délivrance d'attestations d'appartenance au secteur et de régularisation des dettes.

L'agence couvre 2.796 entreprises publiques, totalisant un effectif de 3.500 travailleurs déclarés relevant des secteurs d'activité précités.

R.R

LE PROJET DE LOI SUR LE CINÉMA PRÉSENTÉ À L'APN

Vers un nouvel élan pour le 7^e art

Le projet de loi sur l'industrie cinématographique, présenté, avant-hier, par la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, vise à moderniser le secteur et encourager les investissements tout en préservant les valeurs culturelles nationales. La Commission de la Culture a souligné son importance pour stimuler l'économie, promouvoir les talents locaux et renforcer l'attrait touristique de l'Algérie.

Lors d'une séance plénière devant les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mouloudji a souligné les aspects clés du projet de loi. Celui-ci cherche à établir un cadre législatif approprié pour encadrer les activités de production et de service liées à l'industrie cinématographique. Il insiste sur le caractère industriel du cinéma, alignant ainsi la culture avec la nouvelle approche économique du pays.

Le texte de loi s'inscrit dans les objectifs plus larges de la politique économique générale de l'État, cherchant à favoriser l'investissement dans des secteurs vitaux, y compris les industries culturelles, avec le cinéma en première ligne. L'idée est de promouvoir le cinéma en tant qu'activité économique, conformément à la loi en vigueur depuis février 2011, élevant ainsi le secteur au statut d'industrie commerciale et économique par excellence.

La Ministre souligne également que ce projet de loi concrétise l'engagement du Président Abdelmadjid Tebboune en faveur du développement de l'industrie cinématographique. Il vise à créer un environnement favorable à l'investissement, libérant ainsi les initiatives et faisant de l'Algérie un pôle régional et international de production et de tournage cinématographique. En ce qui concerne les salles de cinéma, la ministre annonce que des efforts sont en cours pour recenser ces espaces au niveau des communes. L'objectif est de les récupérer et de confier leur gestion au ministère de la Culture et des Arts. Un total de 279 salles ont été recensées, dont 87 sous la tutelle directe du ministère.

Pour soutenir financièrement les projets cinématographiques, la Ministre rappelle les instructions présidentielles visant à renforcer le budget alloué au cinéma. Des discussions sont en cours avec le ministère des Finances pour réactiver le Fonds de soutien au Cinéma et Arts, fermé à la fin de l'année 2021. En soulignant la liberté de création intellectuelle consacrée par la



constitution algérienne, la ministre met en avant le nouveau statut de l'artiste établi par décret présidentiel. Soraya Mouloudji a minutieusement exposé les tenants et aboutissants du projet de loi, détaillant les dispositions générales et les règles régissant l'ensemble des activités liées à l'industrie cinématographique. Celles-ci englobent la production, la coproduction, la distribution, l'exploitation, l'importation et l'exportation des films cinématogra-

phiques, ainsi que les services cinématographiques et les visas d'exploitation cinématographique. La Commission de la Culture, de la Communication et du Tourisme, dans son rapport lu devant la ministre et les députés, a souligné l'objectif central du projet de loi : valoriser les éléments favorisant le dynamisme de l'industrie cinématographique en Algérie. Elle met en avant la capacité du secteur, dans toutes ses branches, à attirer des investissements, à

offrir des opportunités aux jeunes talents artistiques et entrepreneurs, et à stimuler le tourisme en faisant de l'Algérie une destination cinématographique attrayante.

Le rapport de la commission évoque les débats approfondis avec les représentants du ministère de la Culture et des Arts, soulignant la nécessité d'enrichir le projet de loi par des amendements substantiels pour garantir l'intégrité et la clarté des dispositions, tout en consacrant les termes artistiques et juridiques. L'objectif est de renforcer les mesures destinées à soutenir l'industrie cinématographique, en accord avec les principes constitutionnels de protection des valeurs nationales et de préservation des deniers publics.

Les députés de l'APN, représentant divers groupes parlementaires, ont salué les efforts du président de la République en faveur de la relance de l'industrie cinématographique. Ils considèrent le projet de loi comme ambitieux, car il clarifie les procédures juridiques et réglemente le secteur de manière à écarter les intervenants indésirables. Tout en reconnaissant l'ambition du projet, les députés ont souligné la nécessité de sa mise en œuvre effective sur le terrain.

Les interventions des parlementaires ont soulevé diverses préoccupations, notamment le retard de la diffusion de certains films dont celui de Larbi Ben M'hidi et de l'Emir Abdelkader, et l'absence de production d'autres. Ils ont plaidé pour la récupération des salles de cinéma par les collectivités locales, leur ouverture à l'investissement et à l'exploitation artistique et culturelle par des opérateurs privés.

Les députés ont également abordé des questions cruciales telles que le financement des projets cinématographiques, la distribution des films, la liberté de création intellectuelle respectant les valeurs nationales et religieuses, la formation des professionnels, et la promotion du partenariat international dans le domaine cinématographique.

Meriem Djouder

JOURNÉES MILAH DU DOCUMENTAIRE ET DU COURT MÉTRAGE DE FICTION

«Azita» et «Dhata Mara» remportent les grands prix

«AZITA» ET «DHATA MARA» ont été sacrés respectivement meilleurs documentaires et meilleurs courts métrages de fiction au cours des journées nationales Milah du documentaire et du court métrage de fiction, clôturées avant-hier soir à la maison de la culture de Mila.

«Azita» dont le réalisateur Djamel Bacha de Tizi Ouzou aborde les traditions de la femme kabyle et ses activités de tisserande a été choisi meilleur documentaire par le jury du concours qui a décerné la seconde place à «El Fouhoud Essoud fi El Djazaïr» de Mohamed Lamine Ben Loulou de Mostaganem et la troisième à «Eddor El Meknoufi Rihab Bousemghoun» d'Abdessamed Chenafi d'Oran.

Dans la catégorie de court métrage de fiction, le jury s'est abstenu de remettre le premier prix après avoir relevé des "fautes techniques" dans toutes les œuvres en lice, a affirmé son président, Ali Aïssaoui qui a



ajouté que le second prix a été accordé à "Dhata Mara" du réalisateur, Ahmed Regad de la wilaya de Naâma qui a traité l'autorité paternelle sur la fille y compris dans le choix du compagnon de sa vie.

Le troisième prix a été attribué à «Zahra», court métrage signé par Brahim Dendane de Sidi Bel Abbès. Le prix du jury du court métrage de fiction a été décerné à "El Khaoua" dans lequel la réalisatrice Racha

Bencheikh El Hocine de Mila a traité la résistance du peuple algérien à l'occupation française. Deux prix d'encouragement ont été en outre décernés aux films de dessins animés «Leïla Baydha» d'Issam Taachit de Batna et «Rassaïl Leklek» d'Antar Daadouche de Mila. Selon le président du jury, la majorité des œuvres en lice s'est distinguée par «la qualité des thèmes traités révélant les potentialités de jeunes cinéastes de talent». Initiée par l'association culturelle Milah de Mila sous le slogan «notre histoire est inspiration, notre présent est créativité», la manifestation de trois jours a mis en lice les œuvres de 20 réalisateurs professionnels et amateurs de plusieurs wilayas du pays. Des conférences-débats sur les œuvres présentées et des ateliers de formation à la mise en scène ont été organisés dans le cadre de ces journées.

R. C.

L'ONJSA tiendra son 3e Congrès jeudi prochain au Complexe Olympique

10

SPORTS

RÉDA ZEMMOURI, DTN DE LA FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE NATATION :

« Nos chances de qualification aux JO restent intactes »

Le Directeur technique national, Réda Zemmouri, a estimé que les chances de qualification des nageurs algériens aux prochains Jeux olympiques d'été, Paris 2024, sont « intactes », en dépit d'une participation moyenne aux Mondiaux 2024 de natation, clôturés dimanche à Doha (Qatar). L'Algérie a pris part à ces Mondiaux avec Jaouad Syoud et Oussama Sahnoune chez les messieurs, ainsi qu'Amel Mélih chez les dames, mais aucun d'entre eux n'a réussi à réaliser les minima de qualification aux JO, aussi bien en (A) qu'en (B).

« Ces Mondiaux représentaient beaucoup plus une phase préparatoire pour nos nageurs, qui cherchaient tout d'abord à améliorer leur rendement, avant de s'attaquer à la réalisation des minima de qualification aux JO », a déclaré Réda Zemmouri à l'APS. « Dans l'ensemble, le rendement de nos athlètes a été relativement moyen lors de ces Mondiaux. A titre d'exemple, et même s'il a réussi à atteindre les demi-finales du 200 mètres/quatre nages, Syoud a été assez loin de son meilleur chrono sur la distance (1 :58.12), puisqu'il s'est contenté de 2 min 00 sec et 11 cent à Doha.

J'ai longuement discuté avec lui à ce propos, et il m'a expliqué que si son rendement n'a pas été optimum, c'est parce qu'il sort à peine d'une longue phase préparatoire, pendant laquelle la charge de travail a été relativement importante » a-t-il dévoilé. Le DTN a tenu cependant à souligner que la 11e place décrochée par Syoud représentait « une performance par rapport aux précédents Mondiaux », pendant lesquels le nageur algérien s'était contenté de la 27e place. « Cette progression

représente un fait encourageant » en prévision des importantes échéances à venir. Syoud (24 ans) a disputé quatre courses à Doha, dans lesquelles il n'a pas réussi à passer la phase de séries, à l'exception de sa spécialité de prédilection, le 200 mètres/quatre nages, en se qualifiant pour les demi-finales, où il avait pris la huitième et dernière place de sa course, avec un chrono de 2 :00.11».

Il a terminé 11e mondial, sur un total de 16. Dans les autres spécialités, le rendement de Syoud a été moins bon, notamment, sur le 400 mètres/quatre nages, où il s'était contenté d'un chrono de 4 :23.66». Le DTN a été tout aussi déçu par le rendement d'Oussama Sahnoune, qui a été éliminé dès le premier tour sur le 50 mètres/papillon, même si sur le plan personnel, le nageur a considéré que le chrono de 24 :32" qu'il avait réalisé ce jour-là était relativement encourageant.

« Sahnoune se trouve actuellement au Brésil pour peaufiner sa préparation, et améliorer son rendement », ajoutés Zemmouri, ayant dressé le même bilan concernant le rendement d'Amel Mélih, qui selon lui « n'a pas obtenu les résultats escomptés », même s'il considère

qu'elle « méritait mieux, vu les efforts fournis ». Quoique, le DTN a tenu à faire savoir qu'il avait « toujours foi » en les capacités de ces trois nageurs, ajoutant qu'ils « disposent encore de suffisamment de temps pour décrocher une qualification aux JO de Paris », car les délais sont toujours ouverts, et le resteront jusqu'à la fin du mois de juillet prochain. En effet, pendant ladite période, les nageurs algériens devraient participer à plusieurs compétitions qualificatives, dont les Jeux Africains, prévus du 8 au 23 mars au Ghana, ainsi que le Championnat d'Afrique open, qui se déroulera au mois de mai en Angola. Plus de 2600 nageurs et nageuses, représentant 201 pays, de différents continents, ont participé aux Mondiaux 2024 à Doha.

Une première historique pour ce pays, ayant offert à certains athlètes l'occasion de se qualifier aux JO 2024, prévus du 26 juillet au 8 août. Le programme de compétition de ces Mondiaux qataris a comporté un total de six disciplines, dont cinq olympiques, à savoir : la natation, la plongée, le water-polo, la natation synchronisée et la nage en eaux libres.

TOURNOI DE QUALIFICATION OLYMPIQUE DE HANDBALL:

Le programme de l'Algérie dévoilé

LA FÉDÉRATION internationale de handball (IHF) a dévoilé mercredi le programme de la sélection algérienne de handball messieurs qui disputerà ses trois matchs du tournoi de qualification olympique « 2 », prévu du 14 au 17 mars prochain, dans la ville allemande de Hanovre.

Outre l'Algérie, finaliste du championnat d'Afrique des nations CAN 2024, trois équipes européennes prendront part au tournoi de qualification olympique 2. Il s'agit de l'Allemagne (cinquième au Championnat du monde masculin 2023), la Croatie (neuvième au Championnat du monde masculin 2023), et l'Autriche (huitième de l'EHF EURO 2024). Les quatre équipes se disputeront les deux pre-

mières places qualificatives aux JO 2024. La ZAG Arena de Hanovre, d'une capacité de 9.800 spectateurs en Allemagne, souvent utilisée pour les épreuves de handball en Allemagne, accueillera le tournoi de qualification olympique 2, tandis que la Tatabánya Arena en Hongrie, la quatrième plus grande arène de handball de Hongrie, d'une capacité de 6.000 places, doit accueillir le Tournoi de Qualification olympique 3. Le Tournoi de Qualification olympique 1 se jouera au Palau d'Esports de Granollers (Espagne), l'arène qui a accueilli la finale des Jeux olympiques de Barcelone 1992 et qui a également accueilli des matchs du Championnat du Monde Féminin 2021, avec une capacité de 6.500 places. Au total, trois

tournois de qualification olympique se dérouleront du 14 au 17 mars. Les trois tournois de qualification olympique se joueront selon un format de tournoi à la ronde, les deux meilleures équipes de chacun se qualifient pour les Jeux olympiques de Paris 2024. La France, pays hôte, le Danemark, champion du monde, l'Argentine, vainqueur des Jeux panaméricains, l'Egypte, championne d'Afrique, la Suède et le Japon sont les six équipes qui ont déjà scellé leur billet pour les Jeux olympiques de Paris 2024.

Programme de l'Algérie :
Jeudi 14 mars (17h45) : Allemagne-Algérie
Samedi 16 mars (17h00) : Algérie-Autriche
Dimanche 17 mars (16h45) : Algérie-Croatie.

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE 2024 DE CROSS-COUNTRY :

12 pays, dont l'Algérie, confirment leur participation

DOUZE PAYS, dont l'Algérie, ont confirmé leur participation à la 6e édition des Championnats d'Afrique de Cross-country, prévue le 25 février courant en Tunisie, a appris l'APS mardi auprès de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA).

En effet, outre la Tunisie (Pays hôte) et l'Algérie, plusieurs autres nations seront présentes à ce rendez-vous

continental, dont le Congo, le Cap Vert, l'Ouganda, le Libéria, les Seychelles, l'Ethiopie, l'Angola, le Kenya et la Libye.

La concurrence sera probablement très rude, particulièrement en présence des grands spécialistes de l'épreuve, comme l'Ethiopie et le Kenya, mais la sélection algérienne ambitionne quand même de faire bonne figure. Tou-

jours selon la même source, les organisateurs ont jeté leur dévolu sur le terrain de Golf de la station balnéaire de Hammamet Yasmine, pour abriter l'événement. La précédente édition (ndlr, la 5e) s'était déroulée le 18 mars 2018, dans la wilaya de Chlef (Algérie), alors que les éditions suivantes avaient été annulées en raison de la pandémie du coronavirus.

BASKET-BALL :

Le TRA Draria fait tomber le WO Boufarik

LE TRA DRARIA a créé la surprise en infligeant la première défaite de la saison au WO Boufarik (69-66), en match de mise à jour de la 11e journée de la Super-Division de basket-ball, disputé mardi à la salle de Rouiba. A la faveur de cette victoire, le TRA Draria (25 points) rejoint quatre équipes au cinquième rang du classement, à savoir, le NA Hussein-Dey, l'USM Blida, le MC Alger et

le CR Béni Saf, alors que le WO Boufarik est toujours leader avec 31 points. Cette rencontre de mise à jour du calendrier, avait été interrompue fin janvier à la mi-temps en raison d'une bagarre entre les joueurs des deux équipes.

Par ailleurs la 17e journée de la Super-Division est programmée le vendredi 23 février.

RÉSULTAT ET CLASSEMENT :

TRA Draria – WO Boufarik	69-66	
Club	Pts	J
1. WO Boufarik	31	16
2. NB Staoueli	28	16
3. USM Alger	27	16

LIGUE 1 MOBILIS (18E JOURNÉE) :

Le MCA à El Bayadh pour assurer, le CS Constantine veut encore y croire

Le leader mouloudéen, très solide et qui avance sans se cacher, avec des objectifs clairement affichés, s'il doit se méfier de son hôte du jour, l'autre Mouloudia, d'El Bayadh celui-là, part légèrement favori dans une rencontre plus ou moins jouable. Une occasion pour faire le trou en tête en l'absence de ses deux poursuivants, le CRB et le Paradou AC

PAR AZOUAOU AGHILES

Très précieuse aura donc été la victoire (2-0) arrachée par le Doyen l'étape précédente face aux clubistes de la Ville des Ponts qui lui permet de conforter son fauteuil de N°1 et qui le rapproche un peu plus du titre même si la route est encore longue. En rendant visite à un imprévisible MC El Bayadh, intraitable sur son terrain et qui semble apprécier de mener la vie dure aux ténors, les camarades de l'intenable (dans tous les sens du mot) Belaïli savent qu'ils auront affaire à un os dur même si les « Chevaliers ont, après une belle série, surpris en tombant de haut en Coupe d'Algérie où ils ont dû céder le billet qualificatif à une équipe de Mecheria plus adroite dans les penalty. Une confrontation partie pour se jouer au mental, les Rouge et Vert algérois partant avec une longueur devant, le parcours des deux formations le confirmant. A l'affût, et malgré le revers d'Alger, les Sanafirs peuvent s'offrir le luxe provisoire, en cas de victoire avec la réception d'une inconstante ASO/Chlef, de remonter sur le podium en prenant le 3e place du podium au Paradou AC forcé au repos ce week-end. Ce qu'espère également l'ES Sétif qui alterne le bon et le moins bon, la cuisante défaite (3-0) concédée justement lors de son déplacement chez El Bayadh, sonne comme la confirmation que l'Aigle des Hauts Plateaux, a pour l'instant, les ailes lourdes. C'est pourquoi son public, qui attend une réaction, doit encore patienter en raison du report de son déplacement dans la capitale où il devait rencontrer l'USM Alger concerné par des engagements continentaux. Derrière, c'est la bouteille à l'encre. En commençant par la JS Kabylie qui a le droit d'encore espérer de mêler au groupe de tête, quatre points seulement la séparant du podium (26 contre 30). En venant à bout certes petitement (1-0) du Paradou AC, les Canaris ont repris quelques



couleurs sans totalement rassurer des supporters qui mettent la pression en se montrant très exigeants. En espérant les voir confirmer contre une USM Khencela à nouveau rassérénée après son succès (1-0) contre son homonyme d'Alger, l'USMA. Les hommes d'Aït-Djoudi savent que la partie ne sera pas facile mais promettent de maintenir la tendance pour rester au contact de l'avant du peloton. Lors de la précédente journée, un fait inhabituel depuis près de quatre s'est produit quand l'US Souf, qui refuse apparemment de mourir même s'il est irrémédiablement lâché aux fins fonds du classement. La lanterne-rouge a dû profiter de l'occasion du derby du Sud, contre l'US Biskra, pour sortir la tête de l'eau. Continuera-t-elle sur cette lancée ? Réponse à Oran où l'attend de pied ferme un MC Oran qui veut convaincre qu'il vaut mieux que cette place de 2e relégable. Que rien n'est joué par conséquent. Un petit sommet dont pourrait profiter le onze d'El Hamri pour reprendre goût à la victoire et s'offrir une bouffée d'oxygène avec trois précieux points. Dans le reste du programme, on suivra avec attention

les deux rencontres US Biskra- NC Magra et ES Ben Aknou- JS Saoura. Deux chocs de mal-classés et des pronostics loin d'être évidents. A signaler que cette journée sera tronquée de deux matchs, puisque les deux « africains », à savoir le CR Belouizdad contre le Paradou AC et USM Alger face à l'ES Sétif, de retour aux compétitions interclubs de la CAF, ne sont pas concernés.

A.A

LE PROGRAMME DE LA JOURNÉE :

Demain (Vendredi) :
US Biskra – NC Magra
ES Ben Aknou- JS Saoura
Samedi
JS Kabylie- USM Khencela
MC El Bayadh- MC Alger
MC Oran- US Souf
CS Constantine- ASO/Chlef
Reportés à une date ultérieure :
CR Belouizdad- Paradou AC
USM Alger- ES Sétif

LIGUE 2 AMATEUR (17e JOURNÉE) :

Déplacements compliqués pour les leaders

LA 17E JOURNÉE de la Ligue 2 de football amateur, prévue vendredi et samedi, sera marquée par des déplacements compliqués pour les leaders des deux poules, à savoir, le RC Kouba (Centre-Ouest) chez le WA Mostaganem (6e, 25 pts) et l'Olympique Akbou (Centre-Est) chez l'USM Annaba (15e, 14 pts).

Centre- Ouest : Le WAM prêt à faire tomber le RCK

Vainqueur en déplacement devant le SC Mecheria (1-0) lors de la précédente journée, le RC Kouba (37 pts) tentera d'enchaîner avec un nouveau succès loin de ses bases, chez le WA Mostaganem (6e, 25 pts), qui vendra chère sa peau pour rester aux contacts de la tête du classement. Le dauphin du Raed, l'ES Mostaganem (35 pts) sera également à rude épreuve en évoluant chez une équipe en lutte pour le maintien, la JS Guir Abadla (15e, 12 pts). Les gars de Mostaganem aborderont ce déplacement avec la ferme intention de revenir avec les trois points de la victoire et ainsi maintenir la pression sur le leader. En embuscade, le GC Mascara (3e, 30 pts), le CR

Témouchent (4e, 29 pts) et l'ESM Koléa (5e, 25 pts) auront l'occasion de réduire l'écart sur les deux premiers au classement, en recevant des équipes en difficultés, respectivement, le RC Arbaâ (12e, 16 pts), la JSM Tiaret (8e, 19 pts) et le NA Hussein-Dey (14e, 14 pts).

Dans le ventre mou du classement, le MCB Oued Sly et le WA Boufarik, neuvièmes ex aequo avec 18 points, s'affronteront pour remonter au classement, alors que l'ASM Oran, également neuvième, sera opposée au SC Mecheria (13e, 15 pts) et récent tombeur du MC El-Bayadh en 16es de finale de la Coupe d'Algérie. De son côté, la lanterne rouge l'O Médéa (12 pts) accueillera le SKAF Khemis Miliana (7e, 22 pts) avec l'ambition d'arracher un succès qui lui permettra de revenir sur les équipes en lutte pour le maintien.

Centre-Est : l'Olympique Akbou en mission difficile à Annaba

Leader incontesté de la poule Centre-Est, l'Olympique Akbou (38 pts) évoluera en déplacement chez l'USM Annaba (15e, 14 pts), dans une rencontre qui s'annonce difficile face à une formation qui joue son avenir en Ligue 2. Les Annabis en difficulté depuis le début de saison n'ont pas le droit à l'erreur face aux redoutables Olympiens.

L'affiche de cette 17e journée, programmée vendredi (15h00), mettra aux prises le CA Batna (3e, 29 pts) en déplacement chez le MO Constantine (5e, 23 pts), alors que l'autre club de Batna et dauphin de l'Olympique d'Akbou, le MSP Batna (34 pts) recevra l'USM El Harrach (11e, 17 pts) avec l'objectif de réduire l'écart sur le leader. Pour leur part, la JS Bordj Menaiel (4e, 28 pts) et le NRB Telegma (6e, 21 pts) essayeront de réduire leur retard sur le peloton de tête en recevant, respectivement, l'E Sour Ghozlane (14e, 14 pts) et l'AS Ain M'lila (13e, 17 pts).

Dans le milieu de tableau, l'IC Ouargla (11e, 17 pts) accueillera l'IB Khemis El Khechna (7e, 21 pts), au moment où l'Olympique Magrane (10e, 18 pts) sera opposé au HB Chelghoum Laid (8e, 20 pts). Dans la lutte pour le maintien, le MC El Eulma (16e, 10 pts) recevra à huis clos l'AS Khroub (9e, 19 pts).

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION :

Al-Hilal Benghazi-USMA à huis clos

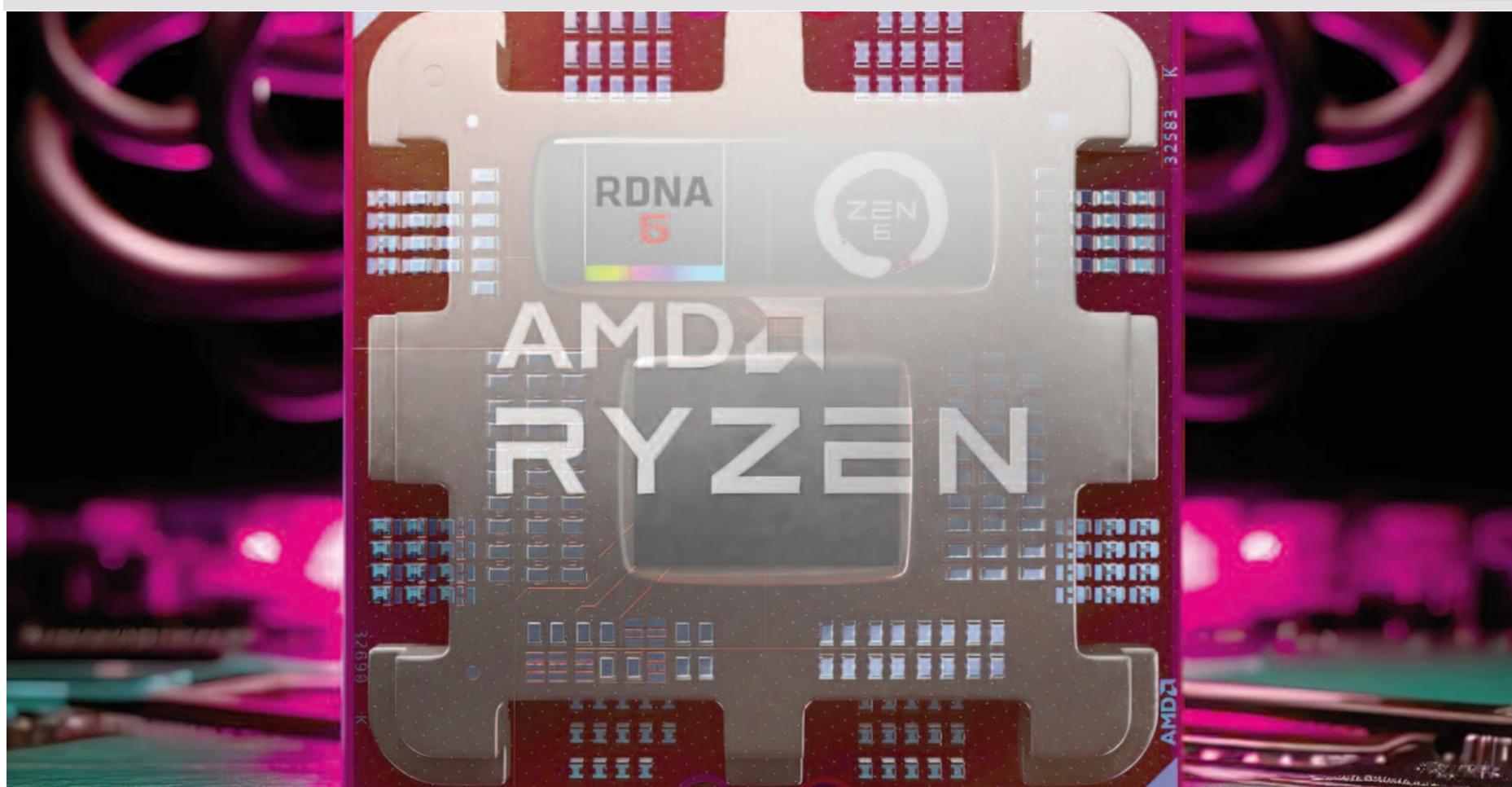
LE MATCH Al-Hilal Benghazi de Libye et l'USM Alger, prévu dimanche au stade des martyrs à Benina (17h00), comptant pour la 5e journée (Gr.A) de la phase de poules de la Coupe de la Confédération africaine de football, se jouera à huis clos, a annoncé le club algérois mardi dans un communiqué. « La Confédération africaine (CAF) a notifié ce mardi au club libyen de la décision de sa commission de discipline de lui infliger une sanction d'un match à huis clos pour jets de fumigènes lors de la réception des Egyptiens de Future FC lors de la deuxième journée. Du coup, le match face à l'USMA se jouera sans public », a affirmé l'USMA. Au terme de la 4e journée, l'USMA, tenante du trophée et déjà qualifiée aux quarts de finale, occupe la tête du classement avec 10 points, à trois longueurs d'avance sur son poursuivant direct Future FC (7 pts). Supersport (Afrique du Sud) et Al-Hilal Benghazi suivent derrière avec 3 points chacun. Les deux premiers de chacun des quatre groupes se qualifient aux quarts de finale. L'USMA traverse actuellement une période difficile, puisqu'elle reste sur une série de trois revers de rang en championnat de Ligue 1 Mobilis, dont le dernier concédé vendredi sur le terrain de l'USM Khencela (1-0), dans le cadre de la 17e journée.

USM ALGER :

Aïssaoui rejoint le CSKA Moscou jusqu'en 2026

LE MILIEU offensif international algérien des U20 et de l'USM Alger Sid Ahmed Aïssaoui (19 ans), s'est engagé pour deux saisons et demie avec le CSKA Moscou, a annoncé le club de la division 1 russe de football mardi dans un communiqué. « L'accord avec le footballeur de 19 ans court jusqu'à la fin de la saison 2025-2026 avec une option de prolongation de deux ans supplémentaires. Le joueur portera le numéro 19. Sid Ahmed, tu es chez toi ! », a affirmé la formation moscovite sur son site officiel.

Le joueur, passé par l'Académie de la Fédération algérienne de football (FAF) de Khemis-Meliana, a entamé sa carrière à l'USM Blida, avant de rejoindre l'USMA en 2020. Convoité par Braga (Portugal), FC Lugano (Suisse), Al-Ahly-du Caire (Egypte), ainsi que des clubs de Major League Soccer (MLS), le joueur a décidé de prendre la direction du championnat russe. International U20, Aïssaoui est régulièrement convoqué par le sélectionneur de cette catégorie Yacine Manaâ, prenant part notamment au tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF) disputé en novembre dernier à Tunis.



AMD Medusa : les Ryzen à base de Zen 6 feraient l'impasse sur l'iGPU RDNA 4

À l'horizon 2025-2026, les processeurs Ryzen d'AMD pourraient associer des coeurs CPU Zen 6 et des coeurs GPU RDNA 5.

Alors que l'on parle de plus en plus des prochains Ryzen en architecture Zen 5, AMD voit évidemment bien plus loin que cela. Les plans pour la génération suivante sont déjà en marche. Des plans encore relativement flous pour nous, pauvres consommateurs, dans la mesure où AMD n'a présenté aucune feuille de route. Les premières indiscretions donnent toutefois quelques éléments intéressants.

L'impasse sur RDNA 4 ?

Dès cette année, AMD devrait donc lancer ses premiers processeurs Ryzen en

architecture Zen 5. Connus sous le nom de code Granite Ridge, ils sont attendus pour le second semestre 2024.

Dans la foulée, AMD devrait lancer les versions mobiles de ces processeurs, avec pour nom de code Strix Point. Si les premiers associeront Zen 5 à des solutions graphiques RDNA 2, les Strix Point mêleront bien Zen 5 aux plus récents iGPU RDNA 3 et même RDNA 3.5 du fait de quelques améliorations. Courant 2025, des évolutions de ces deux générations sont prévues avec l'arrivée de processeurs Granite Ridge intégrant la technologie X3D pour davantage de cache. En revanche, AMD gardait le

mystère sur Zen 6.

Nouveau package avec interconnexion 2.5D

Nous en savons donc un petit peu plus aujourd'hui grâce aux indiscretions d'Olrak_29 relayées par Wccftech. La génération suivante est donc connue sous le nom de code Medusa et elle intégrera des coeurs Zen 6. Des coeurs encore mystérieux, mais qui devraient aboutir à une plus nette évolution que le passage de Zen 4 à Zen 5. Les coeurs Zen 6 sont prévus pour une gravure en 2 nm notamment. Sur Medusa, ils seraient associés non pas à du RDNA 4 pour la partie graphique, mais directement à du

RDNA 5. Un bond générationnel qui n'est pas forcément une surprise dans la mesure où AMD a déjà plus ou moins clairement indiqué que RDNA 4 se focalisera sur le milieu de gamme avec, donc, un RDNA 5 plus ambitieux. Le package Medusa serait aussi amélioré avec une interconnexion 2.5D. L'objectif est ici d'améliorer la bande passante entre les différentes parties du CPU afin que les CCD (Core Chiplet Dies) et l'IOD (I/O Die) communiquent plus librement, sans latence. Bien sûr, nous aurons tout le temps de reparler de tout ça : pas de sortie avant fin-2025 ou début-2026 pour Medusa.

Lockbit : les cyber-hackers enfin neutralisés par une opération policière internationale

Une opération menée par les États-Unis et le Royaume-Uni a permis d'ébranler l'empire du crime Lockbit. Sa plateforme est notamment passée sous le contrôle des autorités. Quand on parle ransomware, difficile de passer à côté de Lockbit. Ce groupe de hackers est à l'origine de très nombreuses attaques à travers le monde, que ce soit contre des instituts tels que les hôpitaux ou des géants économiques comme TSMC. En volant à chaque fois les données de ses victimes, qu'il ne rend que contre une rançon, Lockbit a réussi au fil du temps à extorquer des sommes très élevées. Mais le groupe présent sur la toile depuis 2019 vient enfin de subir un gros coup de la part des autorités.

Une opération internationale contre Lockbit

C'est enfin arrivé ! Après plusieurs années d'impunité, le célèbre groupe Lockbit a enfin dû faire un pas en arrière. La faute à une opération de police internationale menée par les États-Unis et le Royaume-Uni, qui a permis de s'emparer des infrastructures du groupe. Résultat, les visiteurs du site de Lockbit peuvent dorénavant lire ce

message à l'entrée : « ce site est désormais sous le contrôle de la National Crime Agency du Royaume-Uni, qui travaille en étroite collaboration avec le FBI et le groupe de travail international chargé de l'application de la loi, "Operation Cronos". »

Un porte-parole du département de la Justice des États-Unis et un second du service de police britannique National Crime Agency ont tous deux confirmé l'opération à Reuters, par ailleurs « toujours en cours et en développement. »

Lockbit a fait des ravages dans le monde

Le coup porté à Lockbit est d'autant plus important que ce groupe a pour spécialité de mettre à disposition ses ransomwares aux autres pirates, qui lui versent en contrepartie une commission sur les gains de leurs attaques. « Ils sont le Walmart des groupes de ransomwares, qu'ils gèrent comme une entreprise - c'est ce qui les différencie », explique ainsi à Reuters le spécialiste en cybersécurité Jon DiMaggio. À son sens, Lockbit est « sans doute de la plus grande équipe de ransomware à l'heure actuelle. » De son côté, le groupe russe-phoné a tenu à rassurer ses partenaires, et a expliqué dans un message adressé à travers une messagerie cryptée être toujours en possession de serveurs de secours.

Google publie la première version bêta d'Android 15

LA PREMIÈRE version bêta d'Android 15, destinée aux développeurs d'applications, a été publiée hier.

Android 15 est à découvrir dès aujourd'hui, selon un post d'un développeur de Google sur Android Open Source Project, qui indique qu'une preview de la mise à jour est sortie hier, jeudi 15 février. Le nouvel OS mobile devrait d'abord arriver sur tous les appareils Pixel, comme c'est généralement le cas lors du lancement des nouvelles versions d'Android. Il devrait être disponible à partir du Pixel 6 – Google ayant déjà annoncé que ce modèle ne recevrait plus de mise à jour après l'automne 2024.

Premières rumeurs

Si on ne sait pour l'instant pas grand-chose des nouveautés dont disposera Android 15, quelques rumeurs circulent déjà, parmi lesquelles la fonctionnalité Private Spaces. Découverte à l'automne dernier, cette fonctionnalité permettrait de masquer des dossiers de photos, des applications ou d'autres informations sensibles dans un endroit privé, remplaçant les applications tierces qui occupent cette fonction actuellement. La nouvelle version d'Android devrait également comporter de



nombreuses fonctionnalités d'accessibilité, pour améliorer l'expérience d'utilisation de toutes et tous.

Une bêta réservée aux développeurs
Si vous souhaitez tester Android 15, il faudra néanmoins patienter encore un peu, jusqu'à la sortie d'une bêta publique. En effet, la bêta publiée hier est pour l'instant réservée aux développeurs d'applications.

Les versions bêta pour développeurs sont généralement étiquetées comme précoce et inachevées, encore instables, et n'incluant pas toutes les nouvelles fonctionnalités à venir. C'est la raison pour laquelle Google limite son accès : la bêta doit être téléchargée via Android Studio et chargée de manière latérale via une connexion USB.

Si l'on se réfère au calendrier habituel, la version finale d'Android 15 devrait être annoncée cet été pour une sortie à l'automne, en même temps que l'annonce de la nouvelle gamme Pixel.

Le Galaxy S24 Plus se dévoile dans ce rendu détaillé du futur flagship de Samsung

Le travail d'équipe réalisé par le漏者OnLeaks et le site spécialiséGizNext nous permet de découvrir en détail et avant l'heure le design (supposé) du prochain smartphone haut de gamme de Samsung : le Galaxy S24 Plus.

Des bords plus droits, un châssis en métal plus élégant, mais un design globalement similaire à celui du Galaxy S23 Plus. C'est ce que l'on découvre des rendus en 3D partagés par le site spécialisé GizNext, réalisés à partir d'informations glanées par le漏者OnLeaks... souvent bien renseigné. Le prochain flagship de Samsung miserait donc sur une forme de continuité par rapport à son prédecesseur.

Évolution sans révolution...
Par rapport au modèle actuel, le Galaxy S24 Plus, attendu en début d'année prochaine, miserait donc notamment sur des flancs plus droits, complètement plats, à la manière des anciens iPhone 14 Pro. On découvre aussi un cadre en métal chromé.

D'après GizNext, il s'agirait d'aluminium, mais certaines rumeurs évoquent un châssis en titane pour le S24 Ultra. Difficile de dire si ce métal sera également employé par le S24 Plus qui nous intéresse ici.

Quoi qu'il en soit, l'appareil reprendrait à son compte la disposition des capteurs arrière du Galaxy S23 Plus, avec trois modules placés verticalement dans l'angle supérieur gauche du châssis. De manière très anecdotique, il semble par contre que le flash sera légèrement décalé vers le bas.

... mais beaucoup d'élégance quand même
On remarque pour le reste l'ajout d'une antenne UWB (ultra wide band) sur le côté droit de l'appareil. Au-dessus



seront visiblement installés le bouton de verrouillage et les commandes de volume, tandis que ce Galaxy S24 Plus mesurerait 158,5 x 75,9 x 7,75 mm au total d'après les informations partagées par OnLeaks.

Sur le plan technique, ce nouveau smartphone premium regrouperait pour le reste un écran Dynamic AMOLED 2X de 6,7 pouces montant à 120 Hz et un processeur Exynos 2400 en Europe (la version américaine du produit fonctionnerait avec un Qualcomm Snapdragon 8 Gen 3). On ignore toutefois, dans l'immédiat, quelles seront les spécifications de l'appareil en matière de capteurs photo.

Samsung Galaxy S23+
Excellent écran

Performances globales jusqu'à deux jours d'autonomie Bel écran, performances au top, autonomie plus que correcte et design agréable remodelé : le S23+ a tout d'un séducteur. On aurait toutefois aimé que Samsung ne se contente pas de copier-coller la caméra dorsale du S22 + pour concevoir celle du S23+. Non pas parce que les images sont mauvaises, loin de là, puisque le résultat est de bonne tenue. Pour son smartphone flagship, cela fait un peu flag-cheap (oui, on fait des jeux de mots de daron et on l'assume) surtout quand on voit l'équipement du S23 Ultra. D'autant plus que le prix, lui, a été revu à la hausse : 1219 euros pour le modèle 8/256 Go et 1339 euros en version 8/512 Go. Ces prix sont

d'autant plus irritants que le constructeur fait toujours l'impasse sur le bloc d'alimentation, désormais optionnel.

Pour l'Exynos 2400, Samsung intègre des coeurs RDNA3 d'AMD



AMD fait feu de tout bois afin de déployer son architecture RDNA 3 dans un maximum de directions : les smartphones après les PC et les consoles. Coup de tonnerre en début d'année, Samsung lance bien un nouveau smartphone majeur avec le Galaxy S23 Ultra, mais pour la première fois, il n'est pas animé par un processeur maison. En lieu et place de l'Exynos 2300 un temps prévu, c'est un Snapdragon 8 Gen 2 signé Qualcomm que l'on retrouve au cœur de la bête. Samsung avait eu quelques difficultés de conception... Elles semblent en partie révolues.

14,7 x plus puissant sur des tâches d'IA

En réalité, le mal était plus profond et dès la sortie du Galaxy S22 Ultra, des voix s'étaient élevées pour évoquer un processeur Exynos 2200 en décalage avec la concurrence, pas suffisamment vaillant. Samsung en avait pris bonne note. Samsung avait annulé l'Exynos 2300 trop proche de son aïeul et Samsung s'était fourni chez la concurrence. La leçon a été retenue et les premières publications autour de l'Exynos 2400 semblent aller dans le bon sens. Bien sûr, gardons à l'esprit que ces publications sont le seul fait de Samsung.

Intelligence artificielle : Microsoft sortirait bientôt son propre processeur



LE GÉANT de Redmond veut développer sa solution maison et créer son propre processeur visant à entraîner ses modèles d'IA.

Pour le moment, c'est NVIDIA qui domine le marché de l'IA grâce à la puissance de ses GPU. Un monopole qui toucherait peut-être à sa fin si les rumeurs concernant le développement d'un processeur par Microsoft s'avéraient réelles. Si cela était bien le cas, il faudrait que la société mette les bouchées doubles pour rattraper NVIDIA tant celle-ci est en avance.

Un virage stratégique pour Microsoft
C'est selon un rapport établi par The Information que cette nouvelle est connue. Lors de la conférence Ignite 2023 (qui aura lieu du 14 au 17 novembre à Seattle), Microsoft pourrait bien révéler son projet de créer ses

propres puces dédiées à l'intelligence artificielle. Pour le moment, Microsoft s'appuie - comme c'est le cas pour la majorité des entreprises travaillant avec l'IA - sur le GPU H100 fabriqué par NVIDIA que l'on peut apercevoir sur la photo ci-dessous. Il alimente notamment les data centers soutenant l'assistant Copilot ou encore le chatbot Bing Chat. Grâce à la forte demande en GPU puissants de la part des entreprises tech, NVIDIA est désormais au sommet du marché. Si Microsoft développe sa propre solution, elle pourrait potentiellement devenir plus autonome et ne plus dépendre de NVIDIA. Baptisé par le nom de code « Athena », le développement de ce processeur ne daterait pas d'hier mais aurait en réalité débuté en 2019. Plus de 300 personnes seraient sur le projet. Il sera intéressant de voir comment cette manœuvre de la part de Microsoft pourrait influer sur le marché si elle aboutit.

Les stickers générés par IA sur WhatsApp donnent déjà des résultats... surprenants

META continue à faire progresser ses fonctionnalités liées à l'IA, dont Emu, un algorithme générant des stickers pour



ses applications, dont WhatsApp. Le résultat n'est pas celui attendu. On savait que WhatsApp devait se doter de toutes nouvelles fonctions, fonctionnant grâce à l'IA générative. Rendre l'application plus amusante et l'expérience de conversation plus personnalisée, voilà quel devait être le but de la manœuvre. Il était déjà possible de créer ses propres stickers pour converser dans la version web de l'application. Cet été, la fonctionnalité évoluait pour devenir plus puissante, et se musclait grâce à l'apport de l'intelligence artificielle.

Les limites de la modération
WhatsApp n'est pas la seule application à bénéficier de l'algorithme Emu qui permet de générer des stickers grâce à du texte. Messenger et les stories de Facebook y ont le droit aussi. Comme d'habitude lorsqu'il est question d'IA générative, une problématique reste les mesures de sécurité encadrant les productions du modèle. Ces mesures, Emu semble un peu peiner à réellement les respecter.

Le son se déplace 15 fois plus rapidement dans le fer que dans l'air !



Le son, qu'il soit propagé dans le fer ou dans l'air, est constitué d'ondes qui se déplacent de la même manière mais pas à la même vitesse. Les ondes sonores peuvent traverser toute substance, y compris les gaz, les liquides (comme l'eau) et les solides (comme le métal).

La vitesse du son varie d'une substance à une autre, en effet, le son se déplace plus lentement dans les gaz et plus rapidement dans les liquides et encore plus rapidement dans les solides. Le son se propage à une vitesse de 343,2 mètres par seconde dans l'air, il se déplace à 1 484 mètres par secondes dans l'eau (4,3 fois plus vite que dans l'air) et à 5 120 m/s dans le fer. Dans un matériau exceptionnellement rigide comme le diamant, le son se propage une vitesse de 12 000 m/s, ce qui correspond à la vitesse maximale du son.

Le phénomène des traînées blanches laissées par les avions dans le ciel ?

On constate parfois des traces dans le ciel laissées par les avions lorsqu'ils sont en plein vol, ces traces sont sous forme d'une traînée blanche, cette traînée est en effet constituée de cristaux de glace microscopiques créés par la condensation de la vapeur d'eau produite lors de la combustion du kérozène. Cette vapeur d'eau se transforme très rapidement en cristaux à cause de la température de l'atmosphère. La durée de ces traînées varie en fonction de l'ensoleillement et du taux d'humidité dans l'atmosphère. Si l'air est sec et ensoleillé, les cristaux vont s'évaporer rapidement mais si l'air est humide et qu'il fait froid, les cristaux vont rester sous cette forme pendant plusieurs dizaines de minutes avant de redevenir de la vapeur.

LE SAVIEZ VOUS

Un prodige de huit ans devient le plus jeune joueur d'échecs à battre un grand maître



À l'issue d'une partie épique de trois heures, le jeune Ashwath Kaushik est parvenu à battre le grand maître d'échec polonais Jacek Stopa lors du Burgdorfer Stadthaus-Open ce 18 février dernier.

A seulement huit ans, six mois et onze jours, Ashwath a établi un nouveau record en devenant le plus jeune joueur d'échecs à battre un grand maître lors d'une partie classique, en triomphant du joueur de 37 ans, Jacek Stopa, à l'Hôtel Stadthaus à Burgdorf, en Suisse. Ce jeune prodige, de nationalité indienne et résidant à Singapour depuis sept ans avec sa famille, représente désormais son pays d'origine sur la scène internationale. Le record précédent avait été établi quelques jours auparavant par Leonid Ivanovic, un jeune Serbe de huit ans, onze mois et sept jours. "C'est une sensation incroyable de pouvoir battre mon premier grand maître, je suis très fier de moi", a déclaré le jeune prodige.

Plusieurs heures par jour d'entraînement

Initié au jeu par ses parents à l'âge de quatre ans, Ashwath a rapidement surpassé sa famille. Des performances qui ont incité ses parents à l'inscrire à des cours d'échecs pour approfondir ses connaissances en tactiques et en ouvertures. Le jeune champion consacre environ deux heures par jour en semaine et

six à sept heures les week-ends à sa passion pour les échecs. Il tente également d'initier son jeune frère Atharv, âgé de quatre ans, au jeu.

Interrogé sur ce qu'il aime dans les échecs, Ashwath explique que cela l'aide à devenir "meilleur" et "plus intelligent". "Aux échecs, vous avez besoin de beaucoup de réflexion pour trouver les meilleures coups."

Il reçoit par la poste et par erreur un colis de 6 kg de cannabis

Un habitant de Bourg-en-Bresse, à 80 km de Lyon, a reçu par la poste 6 kilos de résine de cannabis. Un colis qu'il n'avait évidemment pas sollicité. Les faits ont eu lieu à Bourg-en-Bresse (Ain, Auvergne-Rhône-Alpes) ce 17 janvier. La police locale a été contactée par un résident embarrassé qui venait de recevoir dans sa boîte aux lettres, par la poste, un colis de 6 kilos de haschisch, relate France 3. Le paquet renseignait bel et bien son adresse exacte mais pas son nom ni celui d'un voisin immédiat.

Une erreur fâcheuse du mystérieux expéditeur. Le destinataire a néanmoins décidé d'ouvrir ce colis en provenance d'Espagne et y a alors découvert les deux "briques" brunâtres emballées avec soin. Les analyses scientifiques ont confirmé qu'il s'agissait bien de résine de cannabis. La brigade des stupéfiants a dès lors ouvert une enquête.

Elon Musk

"Contrôler une souris d'ordinateur par la pensée": l'exploit de l'implant cérébral d'Elon Musk

Le premier patient à avoir reçu un implant Neuralink dans le cerveau "peut contrôler une souris d'ordinateur avec sa pensée", a annoncé, au cours d'une conversation retransmise sur X, Elon Musk, qui est co-fondateur de Neuralink.

Le fantasque milliardaire touche-à-tout avait déjà annoncé fin janvier que la start-up Neuralink avait posé son premier implant cérébral sur un patient, une opération qui a déjà été réalisée à plusieurs reprises par d'autres sociétés et chercheurs. L'implant mis au point par Neuralink, de la taille d'une pièce de monnaie, a déjà été placé dans le cerveau d'un macaque, qui a réussi à jouer au jeu vidéo "Pong" sans manette ni clavier.

Fondé en 2016, Neuralink est loin d'être la première à installer un implant cérébral, aussi appelé interface cerveau-machine (ICM), sur un humain. Neuralink a récemment levé quelque 323 millions de dollars auprès d'investisseurs en deux tranches, en août et novembre. L'entreprise dit vouloir, elle aussi, faire remarquer les patients paralysés, mais aussi rendre la vue aux aveugles et même guérir des maladies psychiatriques comme la dépression. Elon Musk ambitionne aussi de proposer son implant à tous, afin de permettre de mieux communiquer avec les ordinateurs et de contenir, selon lui, le "risque pour notre civilisation" que fait peser l'intelligence artificielle.



Au prix de sa propre santé, l'Angleterre fabrique un pesticide qui inonde la planète mais dont l'usage est interdit sur son sol



Fabriqué en Angleterre, pays qui comme la France en interdit l'usage depuis 2007, le Paraquat est exporté vers de nombreux pays. De part et d'autre de l'Atlantique, ce pesticide est pointé du doigt pour son rôle potentiel dans la maladie de Parkinson, relate la BBC.

Ne vous fiez pas à son nom de fruit exotique. À l'instar du glyphosate, le Paraquat est un herbicide, c'est-à-dire un pesticide visant à détruire les adventices ou "mauvaises herbes" dans les champs cultivés. Depuis le 11 juillet 2007, cette substance active est interdite à la suite de l'arrêt T-229/04 du Tribunal de première instance des Communautés européennes. En France, l'avis paru au Journal officiel du 4 août 2007 retire les autorisations de mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques contenant du Paraquat, "pour tous les usages agricoles et non agricoles" (INRS, 2012).

Fabriqué en Angleterre puis exporté
Transposant également la législation

européenne, l'Angleterre en a banni l'utilisation... ce qui n'empêche pas l'entreprise agrochimique Syngenta de le fabriquer, encore aujourd'hui, dans son usine de Huddersfield (Yorkshire de l'Ouest, nord du pays), puis de l'exporter vers le Japon, l'Australie ou encore les États-Unis.

De part et d'autre de l'Atlantique, des voix se font entendre. Syngenta est en effet visé par une action en justice intentée par des milliers d'agriculteurs aux États-Unis. Or, pour sa défense, l'entreprise agrochimique se fonde notamment sur une étude portant sur la santé des travailleurs britanniques de son ancienne usine de Widnes, près de Liverpool (BMJ, 2011).

Des journalistes de la BBC (13 février 2024) ont pu consulter des documents juridiques dans lesquels le médecin en chef de Syngenta reconnaît qu'il n'a jamais été question, dans cette étude, de chercher à savoir si d'anciens employés encore en vie étaient atteints de Parkinson, les auteurs s'étant contentés d'examiner les causes de décès de ceux qui n'avaient pas survécu.

Pourtant, l'entreprise était au courant du fait que la maladie était sous-déclarée sur les certificats de décès de l'époque. "Les documents juridiques relatifs au litige américain montrent

également que l'étude a été rejetée par trois revues universitaires différentes parce qu'elle ne portait pas sur la santé des travailleurs vivants", notent nos confrères. De quoi relativiser les conclusions de ces travaux...

Témoignage bouleversant

Si au Royaume-Uni, l'association caritative Parkinson's UK réclame par conséquent "des recherches plus solides et indépendantes" sur un éventuel lien entre les pesticides - dont le Paraquat - et la maladie de Parkinson, côté américain, les témoignages bouleversants se succèdent.

"À l'époque, nous n'avions pas de très bonnes machines et je me souviens d'avoir dû nettoyer les buses du pulvérisateur", a confié à nos confrères britanniques Larry Wyles, ancien agriculteur de 80 ans, originaire de Pennsylvanie (États-Unis), atteint de la maladie de Parkinson.

Comptant parmi les plaignants dans le cadre de l'action en justice intentée devant les tribunaux américains, lui qui a utilisé le pesticide dans sa propre ferme pendant plus de vingt ans se souvient : "Je soufflais sur les buses et le Paraquat se retrouvait sur mes mains et sur mes vêtements. À l'époque, je ne savais pas ce que cela me faisait, et mon père non plus."

L'homme estime que Syngenta "devrait se voir interdire de fabriquer à nouveau du Paraquat. On devrait leur demander de le retirer des rayons dès aujourd'hui. On ne m'a jamais dit à quel point ce produit serait préjudiciable à ma santé." Il avoue : "J'ai toujours été très indépendant et aujourd'hui j'ai besoin d'aide pour presque tout."

"Les arguments contre le Paraquat s'accumulent"

La BBC cite l'étude épidémiologique la plus récente, réalisée par le département de neurologie de l'université de Californie à Los Angeles (UCLA), selon laquelle l'exposition au Paraquat aug-

mente le risque de maladie de Parkinson (International Journal of Epidemiology, février 2024).

"Les arguments contre le Paraquat s'accumulent", déclare auprès de nos confrères le professeur Bas Bloem, directeur du Radboudumc Center of Expertise for Parkinson & Movement Disorders aux Pays-Bas. Et d'insister : "les scientifiques du monde entier sont convaincus que le Paraquat est une cause de la maladie de Parkinson".

Trinité-et-Tobago : marée noire due à un mystérieux navire en pleine saison du carnaval



UNE MARÉE noire, provoquée par un mystérieux navire qui a chaviré mercredi 7 février dans les eaux de Trinité-et-Tobago, en a souillé les côtes juste au moment où ce petit archipel des Caraïbes s'apprête à accueillir des milliers de touristes pour la saison du carnaval. Au moins 15 km de côtes de l'île de Tobago sont touchées, avait annoncé à des journalistes Farley Augustine, un haut responsable de l'île, au moment où les autorités de cet Etat proche du Venezuela s'apprêtaient à déclarer la situation d'urgence nationale (10 février 2024). Un millier de bénévoles s'attellent depuis jeudi 8 février à nettoyer les dégâts de la marée noire, et des plongeurs devaient tenter samedi de colmater la fuite du navire, a-t-il ajouté.

Les courants entraînent le bateau, qui a chaviré au large du Parc d'affaires éco-industriel de Cove, au sud de Tobago, vers le rivage.



BIEN-ÊTRE

Les yeux jaunes sont le signe d'une élévation de la bilirubine dans le sang : la conjonctive normalement blanche se colore en jaune.

Un problème au foie ?

Les maladies du foie sont les causes les plus fréquentes de l'apparition des yeux jaunes. Par exemple, le syndrome de Gilbert s'observe dans 5 à 7 % de la population générale : "Ce syndrome est en général favorisé par un état de fatigue, de surmenage, une fièvre, une infection ou un stress. Il s'agit d'un défaut d'excrétion de la bilirubine dans le foie qui est normalement éliminé dans le tube digestif ou dans les intestins", nous indique le Dr Karim Chaouchi, gastroentérologue et hépatologue interventionnel.

Ce syndrome est héréditaire et révélé par un jaunissement des yeux qui sera passager. "Il n'est pas considéré comme une vraie maladie puisqu'il ne s'accompagne jamais de maladie organique hépatique".

Autre cause : les maladies de foie débutantes qui s'installent de façon brutale ou chronique, dans le cas de calculs biliaires notamment, qui en plus des douleurs abdominales vont provoquer un état de jaunisse au niveau des yeux, et si cela n'est pas pris en charge, l'ictère peut se généraliser à l'ensemble de la peau (on appelle ça un ictère cutanéomuqueux).

En fait, "toutes les maladies du foie peuvent provoquer la jaunisse des yeux que ce soit une hépatite virale C ou B à un stade de cirrhose, certaines maladies auto-immunes qui détruisent le foie et qui arrivent au stade de cirrhose". Les yeux jaunes peuvent donc être le sym-

*Yeux jaunes : fatigue, foie, quelles causes ?*

tôme d'une insuffisance d'excrétion du foie comme d'une insuffisance hépatocellulaire.

Les 8 symptômes d'alerte d'un problème au foie

Fatigue, yeux jaunes, perte de poids brute, pesanteur au niveau du ventre... Votre foie est-il malade ? Engorgé ? Tour des 8 symptômes d'alerte d'un problème au foie avec notre hépatologue.

Un signe de fatigue intense ?

Les yeux jaunes peuvent être liés à l'hémolyse, c'est-à-dire à la destruction des globules rouges et s'accompagner d'un état de fatigue intense. "L'hémoglobine (contenu essentiel des globules rouges) est dégradée en bilirubine en cas d'hé-

molyse et provoque l'ictère conjonctival (ce qu'on appelle communément les yeux jaunes). Toute maladie hématologique qui donne une hémolyse (appelée anémie hémolytique), notamment les thalassémies, les drépanocytoses, certaines maladies par déficit enzymatique comme le déficit en G6PD (glucose-6-phosphate déshydrogénase), peut être considérée à l'origine de ce symptôme"

Un cancer ?

Dans le cadre d'un cancer du foie, l'excrétion de la bile se fait mal ou ne se fait pas correctement et provoque alors une jaunisse. "C'est le cas des cancers se développant à partir des cellules du foie comme le carcinome hépatocellulaire,

au niveau des voies biliaires comme le cholangiocarcinome, ou par le biais des métastases au foie d'un cancer extra-hépatique", précise le Dr Chaouchi.

Trop d'alcool ?

Certaines maladies qui provoquent la destruction chronique du foie, provoquant la cirrhose, peuvent entraîner des yeux jaunes. C'est le cas des personnes qui consomment excessivement de l'alcool (+ 30 g/j, soit l'équivalent de 3 verres quotidiens). L'hépatite alcoolique va provoquer au départ un ictère conjonctival et peut ensuite se dégrader. "Cela peut aller d'une simple hépatite réversible vers une cirrhose grave irréversible", précise-t-il.

Fracture de la hanche : symptômes, quand opérer ?



QUELLES CONCERNENT le col du fémur ou le massif trochantérien, les fractures de la hanche se caractérisent par des douleurs violentes et une incapacité à se relever. Elles concernent essentiellement le sujet âgé et nécessitent une intervention chirurgicale.

Qu'est-ce qu'une fracture de la hanche ?

"En termes techniques, les fractures de la hanche regroupent d'un côté les fractures du col du fémur et de l'autre du massif trochantérien.

Ce sont deux types de fractures différents, qui concernent plutôt le sujet âgé", explique le spécialiste. Ce sont des fractures du quotidien, plutôt à prédominance féminine qui vont toucher la femme avec un âge moyen de 80 ans. Elles font partie des trois fractures les plus courantes chez les personnes âgées.

Quels sont les symptômes d'une fracture de la hanche ?

"Ces fractures présentent les mêmes symptômes : une incapacité à se relever et donc une impotence fonctionnelle sur le plan clinique avec une déformation du membre : le pied tombe à l'extérieur en rotation externe." Ce qui nécessite une hospitalisation par ambulanciers.

Qu'est-ce qui peut causer une fracture de la hanche ?

"Les fractures de la hanche surviennent dans les accidents à faible énergie, lors d'un faux pas, un pied dans le tapis, chez les personnes âgées, souvent en lien avec une fragilité osseuse, l'ostéoporose", qui correspond à une décalcification des os. Dans ce cas, une chute même sans gravité peut occasionner une fracture de la hanche, si une personne chute de sa hauteur en marchant par exemple. Ce sont des fractures sentinelle qui annoncent aux personnes qui l'ignoraient l'existence de cette ostéoporose. "D'où la nécessité de la prévention et de bien surveiller son taux de vitamine D par le biais de l'ostéodensitométrie." Ces fractures peuvent se rencontrer chez des sujets plus jeunes dans le cadre d'accidents violents et de chutes importantes, mais ce phénomène est plus rare.

C'est quoi l'ostéoporose ? Peut-on en mourir ?

L'ostéoporose est une maladie osseuse dans laquelle l'os est plus fragile et moins résistant. Le risque de fracture est élevé. En France, autour de l'âge de 65 ans, on estime que 39% des femmes souffrent d'ostéoporose. Symptômes, causes, diagnostic, médicaments : l'es-

sentiel à savoir.

Comment diagnostique-t-on une fracture de la hanche ?

"Le diagnostic s'effectue par radiographie et de ce diagnostic va découler un traitement différent en fonction du type de fracture, c'est-à-dire de sa localisation." En effet, les radios vont permettre une prise en charge adaptée.

Quel est le traitement ?

Dans les deux cas, il s'agit d'une urgence qui nécessite une intervention chirurgicale. S'il s'agit d'une fracture du col du fémur peu déplacée, on peut tenter une ostéosynthèse qui consiste à mettre des vis afin de consolider les fractures. "Mais en cas de fracture déplacée, il faut alors opérer." En ce qui concerne les fractures du massif trochantérien, le risque de nécrose n'existe pas. "Elle peut donc consolider avec une ostéosynthèse : on procède à une réparation par le biais de systèmes de vis avec des plaques, ou des clous cervicaux médullaires. Si la personne a de l'arthrose, on peut se poser la question d'une prothèse globale totale."

Quand envisager l'opération ?

Si la fracture est déplacée, "cela entraîne un risque de nécrose de la tête du fémur." Il faut alors recourir à des prothèses de hanche pour avoir une hanche neuve. "Ce sont des fractures avec une importante morbidité, ces patients peuvent décompenser très vite en restant allongés trop longtemps avec une dégradation de l'état de santé. Il faut

alors opérer très rapidement pour remettre le patient debout le plus vite possible", insiste le Professeur. En effet, les problèmes dus à l'alimentation comprennent les escarres, les caillots sanguins, la perte musculaire et la perte de la condition physique générale...

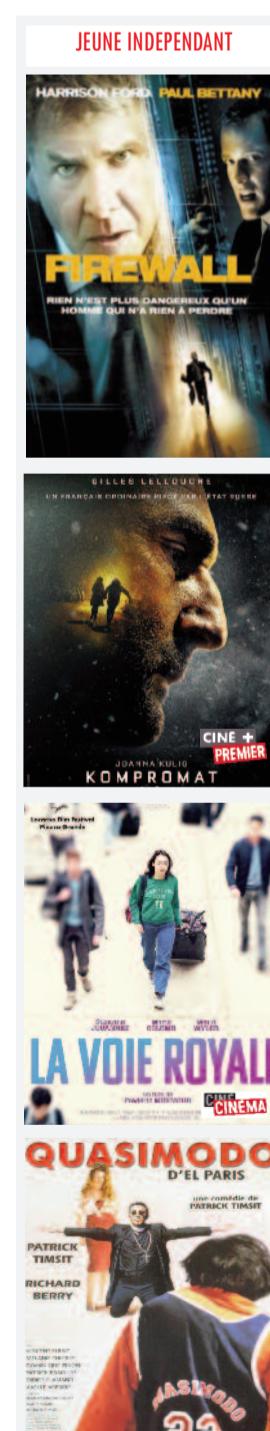
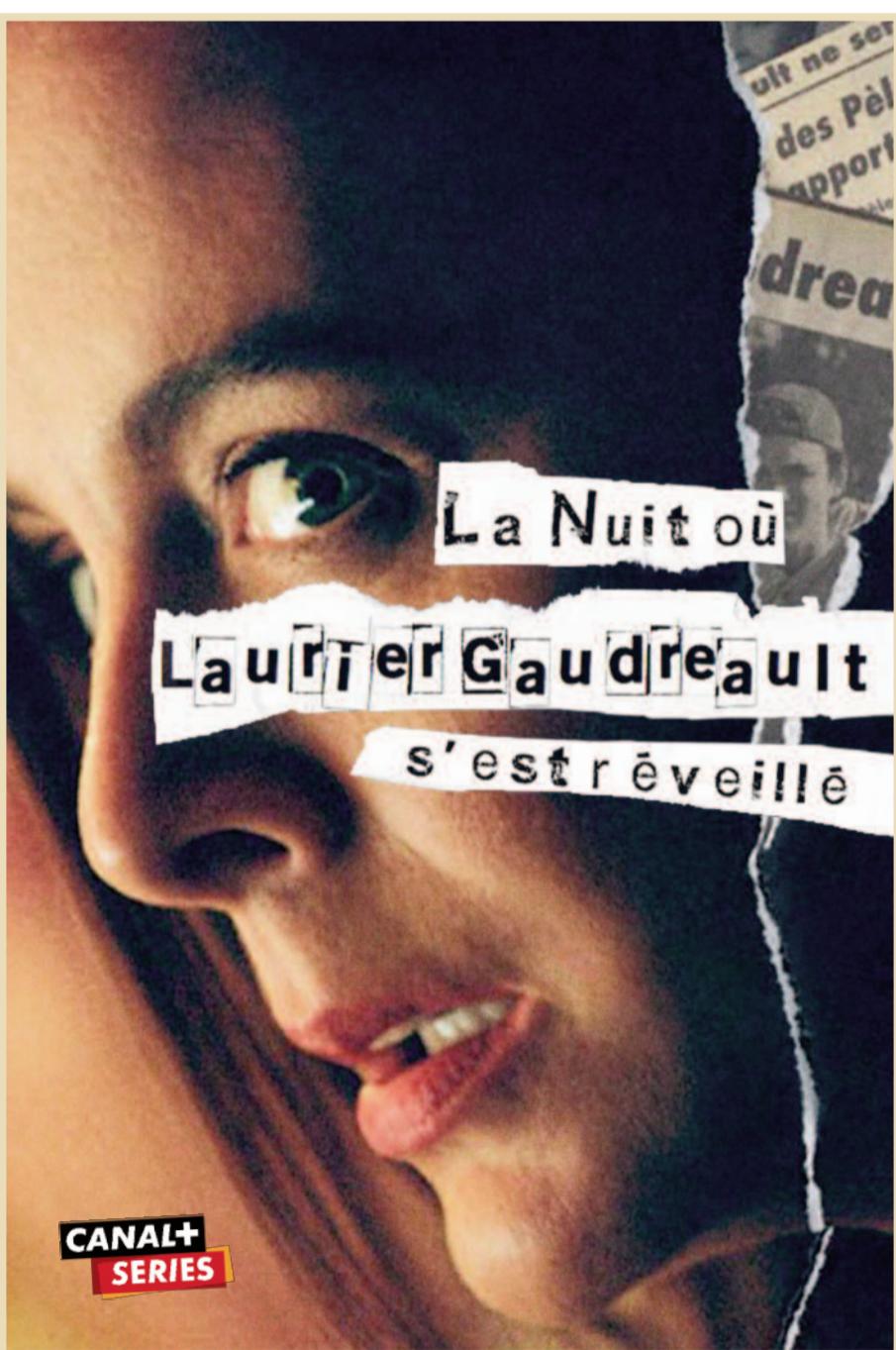
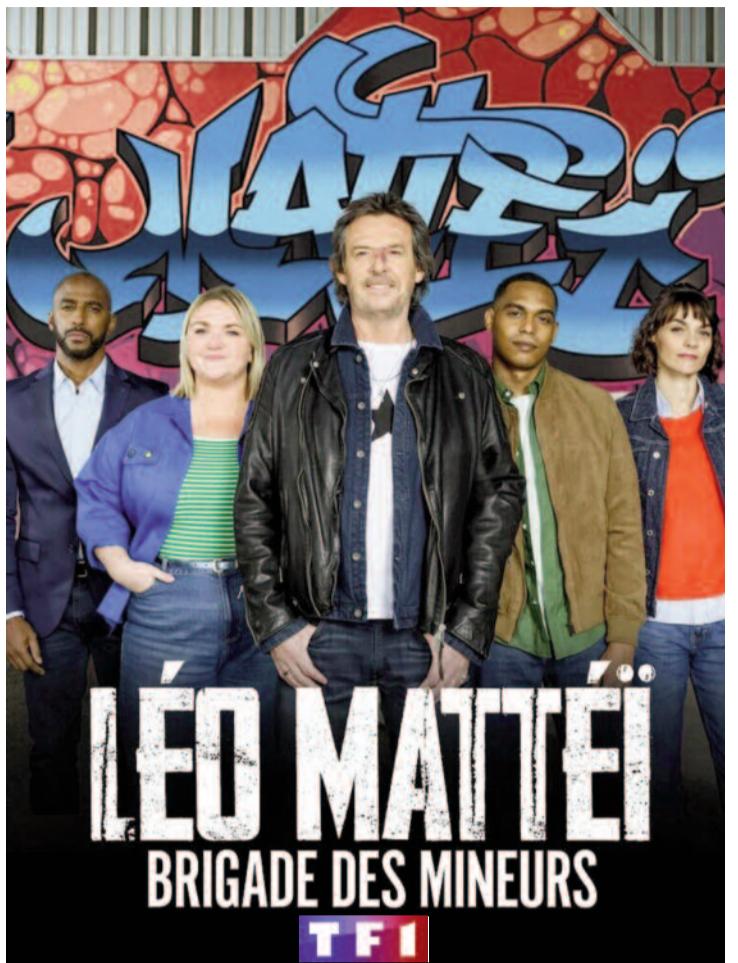
Décompensation cardiaque : définition, signes et traitements

La décompensation cardiaque est une complication de l'insuffisance cardiaque qui peut nécessiter une hospitalisation en urgence. On fait le point sur les causes, signes et traitements.

Quel est le temps de guérison d'une fracture de la hanche ?

"L'opération vise à mettre le patient debout très vite, en règle générale, une fois la prothèse posée, la personne se remet très vite."

Dans le cadre d'une réparation, le patient est debout très vite aussi mais la récupération fonctionnelle est un peu plus lente. "La prise en charge de ce type de fracture est avant tout multidisciplinaire : lors du retour à domicile, il faut prévoir des aides à domicile, de la kinésithérapie pour la rééducation, l'intervention de gérontologues, l'adaptation de l'habitat aux conditions du vieillissement du sujet (éviter les tapis, les couloirs étroits, les zones mal éclairées) avec le concours d'un ergothérapeute pour vérifier si les conditions de vie sont optimales et adaptées." Selon la Haute Autorité de la Santé, la rééducation après une fracture de la hanche peut s'avérer longue, jusqu'à 12 mois.

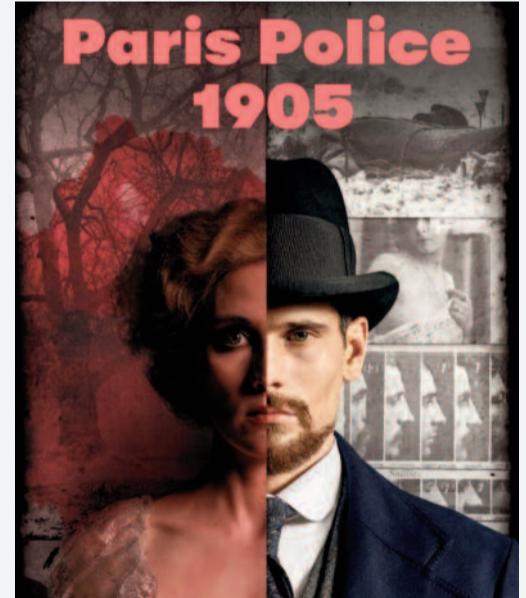


télévision

PROGRAMME DU JOUR

20h45	Série policière France, 2023 Léo Matteï, brigade des mineurs	TF1
21h00	Magazine d'information France, 2023 Cash investigation	2
21h05	Jeu France, 2024 Pékin express	6
21h15	Série policière Etats-Unis, 2023 Full Circle	CANAL+
21h30	Football : Ligue Europa Saison 2023 Marseille / Chakhtior Donetsk	W9
21h45	Cinéma Thriller États-Unis - 2006 Firewall	CINE + FRISSON
21h55	Cinéma Comédie France - 2018 Alad'2	6ter
22h00	Thriller, France 2022 Kompromat	CINE + PREMIER
22h05	Magazine de société France, 2010 Y'a que la vérité qui compte	C8
22h10	Cinéma Drame - France 2023 La voie royale	CINE CINEMA
22h15	Comédie France 1998 Quasimodo d'El Paris	CINE + FAMIL
22h30	Film de science-fiction Etats-Unis - 2015 Star Wars Episode VII : le réveil de la force	TMC

21h03 : la chaîne CANAL+ SERIES



Série dramatique France, 2022
Saison 1 Épisode 5/6

Paris Police 1905

Piégé par ses collègues de la brigade des moeurs, l'inspecteur Jouin est injustement accusé de faire partie des "invertis". Il demande à Joseph Fiersi de l'aider à entrer discrètement au château de Bagatelle, lieu de rencontres pour les relations illégitimes. Le commissaire Cochefer remonte la piste du docteur Verlot. Il comprend que les policiers des moeurs ont établi des dossiers compromettants sur la plupart des aristocrates parisiens et en usent à des fins politiques.

22h40 :
Série dramatique Canada, 2022
Saison 1 Épisode 1/2

La nuit où Laurier Gaudreault s'est réveillé

Au Québec, dans la commune de Val-des-Chutes, le destin de Mireille Larouche, de son frère Julien, et de leur meilleur ami Laurier Gaudreault bascule lors d'un événement dramatique survenu lors d'une nuit d'octobre 1991. Trente ans plus tard, Mireille, thanatologue, quitte Montréal pour revenir dans sa ville natale à la suite du décès de Madeleine, sa mère.

HORAIRES DES PRIÈRES	A N N A B A	C O N S T A N T I N E	A L G E R	R O U A R G L A C	C H L E F	M O S T A G A N E M	O R A N
	Fadjr Dohr Agr Maghrib Ichha						
	05:36 12:42 15:49 18:16 19:40	05:41 12:47 15:54 18:21 19:44	05:55 13:01 16:09 18:35 19:59	05:46 12:52 16:04 18:30 19:50	06:03 13:08 16:15 18:41 20:04	06:06 13:13 16:21 18:47 20:10	06:10 13:16 16:24 18:51 20:13

LE JEUNE

INDÉPENDANT

www.jeune-independant.net

N° 7824 – JEUDI 22 FÉVRIER 2024

direction@jeune-independant.net

BILAN HEBDOMADAIRE DE L'ANP

Saisie de plus de 15 quintaux de kif traité

Des tentatives d'introduction de plus de 15 quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc ont été mises en échec dans des opérations menées par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP), en coordination avec les différents services de sécurité. C'est ce qu'a indiqué, hier, le ministère de la Défense nationale (MDN).

« Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire ont exécuté, durant la période du 14 au 20 février 2024, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national », a précisé la même source.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'ANP « ont arrêté deux éléments de soutien aux groupes terroristes lors d'opérations distinctes à travers le territoire national, tandis qu'un autre détachement a découvert et détruit, lors d'une opération de recherche et de fouille à Tissemsilt, deux casemates pour terroristes, cinq bombes de confection artisanale et d'autres effets ».

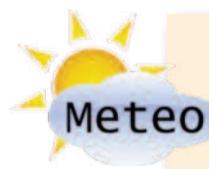
Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, et en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des



L'ANP sans répit.

détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 35 narcotrafiants et ont mis en échec des tentatives d'introduction, via les

frontières avec le Maroc, d'immenses quantités de drogues. Ces dernières s'élevant à 59 304 kilogrammes de cocaïne, 15 quintaux et 32 kilogrammes de kif traité, ainsi que 88644 comprimés psychotropes», ajoute le communiqué.



Alger
Oran
Constantine
Ouargla

	Maximales	Minimales
24°	14°	
23°	15°	
19°	09°	
22°	11°	

MÉDÉA

Dissolution de l'APC de Ksar El Boukhari



LA SITUATION de blocage que connaît l'APC de Ksar El Boukhari (65 km au sud du chef-lieu de wilaya) n'ayant pas manqué de déteindre sur le fonctionnement normal de la collectivité locale et empêché l'adoption du budget primitif de l'exercice 2024, a contraint le wali, Djhid Mous, à prendre un arrêté de substitution de l'APC pour garantir le fonctionnement de la commune.

En effet, l'arrêté de substitution, pris avant-hier mardi, vient mettre fin à une situation de blocage qui n'a que trop persisté. C'est une mesure qui pour but de « préserver l'ordre public et le fonctionnement de l'instance publique en application des dispositions des articles 100.101.102 du code communal avec suspension de tous les membres de l'APC permanents, des présidents de commissions et des délégués communaux», a indiqué la wilaya dans un communiqué. Le blocage de l'APC n'a pas manqué d'avoir des conséquences négatives, causant un grand retard concernant les projets de développement alloués à la commune aux effets directs sur le niveau de vie de la population et pour la prise en charge des frais relatifs à la scolarisation des élèves ainsi que le versement des subventions relatives au fonctionnement des cantines et le transport scolaire.

L'urgence pour la prise en charge des préoccupations des populations a rendu nécessaire de recourir à « la mesure de dissolution de l'APC », en dépit des invitations à revenir à la raison et à « mettre l'intérêt du citoyen au-dessus de toute considération » et suite aux nombreuses réunions, les membres élus ont préféré maintenir le statu quo et ont refusé de délibérer pour le lancement des projets de développement.

L'arrêté de dissolution restera en vigueur jusqu'au retour des délibérations par l'APC et la prise en charge des préoccupations de la population et le lancement des projets de développement retenus en faveur de la commune et des affaires en instance au niveau des services de la commune.

Nabil B.

PRODUITS COSMÉTIQUES

La production locale en plein essor

LA PRODUCTION cosmétique algérienne connaît un développement remarquable en matière de qualité et de variété. La deuxième édition du Salon international des cosmétiques, qui s'est ouvert hier à Alger, avec la participation de plus de 130 exposants algériens et étrangers, a confirmé cette tendance. Les produits cosmétiques locaux ont toute leur place sur le marché compte tenu de la qualité développée au fil des années. C'est d'ailleurs ce qu'a affirmé le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, qui a dit que le « développement de la production nationale des cosmétiques constitue une grande fierté pour l'industrie algérienne ». Selon lui, beaucoup d'entreprises locales ont émergé suite à la restriction de l'importation imposée à ces produits. En plus de répondre aux besoins locaux, le produit algérien doit être exporté et commercialisé également sur les marchés extérieurs, selon M. Moula, qui dit encourager les opérateurs à le faire.

Présent à cet événement, le président du CREA a salué la participation à ce Salon de jeunes ayant réussi leurs projets de start-up dans le domaine des cosmétiques, soulignant l'engagement des pouvoirs publics à les accompagner, d'autant plus que le marché

algérien « est en mesure de fournir la matière première nécessaire pour ce type d'industrie ». La satisfaction est aussi du côté des producteurs qui trouvent preneurs à leurs produits, en dépit de la concurrence des produits importés. Amina, fondatrice de la marque algérienne Minyas, a expliqué qu'au début du lancement de sa marque, elle a constaté une « hésitation » de la part du client algérien. Une hésitation qui a laissé place à la confiance, selon cette productrice qui met en avant le potentiel local. « D'après mon expérience, j'ai constaté qu'il y a un potentiel en matière de produits locaux. Il suffit juste de gagner la confiance du client, et ce à travers des produits locaux de qualité qui respectent toutes les normes », a-t-elle indiqué. De nouvelles marques de parfum algériennes ont également participé à cet événement pour faire connaître leur production, dans un marché qui connaît une forte concurrence étrangère, ainsi que le manque de la matière première nécessaire pour cette production.

« On a lancé récemment notre gamme de parfums et on travaille pour la commercialiser prochainement sur tout le territoire », a fait savoir Yacine Berarhi, chargé de communication de la marque des parfums Aris-

tokrat. Il a signalé des entraves en matière d'importation de la matière première et des bouteilles suite à la restriction de l'importation.

De leur côté, les visiteurs, nombreux à faire le déplacement pour découvrir le produit local dans ce segment d'activité, ont exprimé leur satisfaction par rapport à la qualité, aux prix et à la variété des produits exposés. « Je suis contente de voir cette amélioration dans les produits cosmétiques. La grande majorité des exposants sont de jeunes fondateurs de marque qui accordent aussi beaucoup d'importance au marketing et au packaging de ces produits, en plus de la qualité », a témoigné l'un des visiteurs du Salon. Cette édition, qui s'étalerait sur quatre jours, est marquée par la présence de plusieurs pays comme la Chine, l'Espagne, l'Italie, la Turquie, la Tunisie et l'Inde.

Des produits cosmétiques naturels, en vogue, ont également été représentés lors de ce Salon.

Des conférences destinées aux professionnels de la parfumerie, des soins personnels et de l'hygiène, ainsi que de l'emballage pour cosmétiques seront animées par des spécialistes tout au long de cette manifestation.

Rim Boukhari